Explosion de colère à Ottawa

par Gilles Saint-Amour

Un fort groupe de producteurs laitiers de la région maskoutaine s'est joint aux quelques milliers d'autres qui, jeudi dernier, ont littéralement pris d'assaut la colline parlementaire à Ottawa. Oubliant pour un temps leurs différents, et ce grâce sans doute à une reprise en mains de la situation par les instances locales de l'U.P.A., les producteurs de lait nature et de lait industriel se sont serré les coudes pour aller crier leur colère devant les représentants d'un gouvernement qui, à toutes fins utiles, est resté sourd à leurs revendications.

Tout au plus a-t-on assuré les producteurs qu'ils obtiendraient une réponse mardi, c'est-à-dire hier, mais celle-ci n'était pas encore connue au moment d'aller sous presse.

Délaissant les semences, pourtant compromises par le mauvais temps qui avait sévi jusque là, les producteurs ont occupé pendant plusieurs heures les abords du parlement. Le seul représentant du gouvernement qui s'est montré fut le ministre de l'Agriculture Eugène Wheelan qui fut une apparition brève mais très remarquée.

Avec la finesse qu'on lui connait le ministre «des provinces de l'Ouest» tenta de s'adresser à la foule en anglais. Il n'alla pas loin et dû battre en retraite devant les manifestations tangibles de la foule qui hurlait sa volonté de l'entendre parler, au moins, en français.

Il ne fut pas le seul toutefois à servir de cible aux manifestants. MM. Paul Couture et Pierre Saint-Martin, respectivement président général de l'U.P.A. et président de la Fédération provinciale des producteurs de lait furent tour à tour touchés par de nombreux projectiles «laitiers»: lait en poudre, sacs de lait, beurre, fromage, et, quand il n'en restait plus, on lançait tout simplement les seaux à la tête de ceux qui tentaient de faire patienter des producteurs visiblement hors d'eux-mêmes.

Les policiers qui formaient un cordon de protection devant les marches du parlement ne suffirent plus à la tâche alors qu'un mouvement de foule spontané d'une force irrépressible les accula aux portes de l'entrée.

Les forces mises en réserve par la G.R.C. (on avait mobilisé 600 policiers pour l'occasion) entrèrent alors en action. Contrairement aux premiers rangs de policiers qui ne portaient ni armes à feu ni bâtons, ceux-là étaient armés de fusils lance-grenades et de bombes lacrymogènes, de matraques et de boucliers. Ils n'eurent toutefois pas à s'en servir puisque, constatant qu'on les faisait poireauter sur place, les manifestants qui avaient autre chose à faire s'en retournèrent chacun chez eux, non sans que certains se livrent à des

(Suite à la page A-2)

HEBDOS WEEKLIES

LE COURRIER

DE SAINT-HYACINTHE

35c

124e ANNÉE - NO 6 - MERCREDI 9 JUIN 1976 - 7 CAHIERS - 74 PAGES

Les infirmières se prononcent:

D'accord pour la grève générale!

Par Gilles Saint-Amour

Les infirmières et infirmiers de l'hôpital Honoré-Mercier, réunis en assemblée générale le 4 juin dernier, ont voté à 77 pour cent en faveur d'une éventuelle grève générale illimitée, en dépit du fait qu'ils sont sous le coup d'une injonction jusqu'au mois de juillet.

Ce vote est, en quelque sorte, un appui moral à leurs collègues des autres hôpitaux affiliés à la Fédération des Infirmières et Infirmiers du Québec et n'est pas, à priori, une décision de braver l'injonction quoique cette possibilité ne semble pas avoir été complètement écartée. Deux hôpitaux, sont celui de Saint-Hyacinthe et de Valleyfield sont présentement soumis à une injonction interdisant au personnel infirmier tout débrayage. Il en reste toutefois une fingtaine de par le Québec qui peuvent, sur un mot d'ordre de la Fédération, déclencher une grève générale illimitée.

Par ailleurs, la Fédération des Infirmières et Infirmiers du Québec a fait connaître sa position dans le conflit qui s'éternise entre le gouvernement, et ses membres.

Selon la F.I.I.Q. ses 5,500 membres tentent présentement d'améliorer leurs conditions de travail par une négociation difficile avec le gouvernement. On souligne également le fait que leur convention collective est terminée depuis le 1er juillet 1975, soit près d'un an et que, malgré l'acceptation des offres patronales par un autre groupe important d'infirmiers ayant des conditions de travail différentes, les membres de la F.I.I.Q. veulent continuer à négocier pour éviter de perdre les droits qu'ils ont acquis dans les années passées.

Ils veulent, selon la F.I.I.Q., améliorer leurs conditions de travail, améliorer la qualité des soins et améliorer leur "qualité de vie". Ils refusent par contre d'être complices de la détérioration de la qualité des soins, payer les frais des mauvaises administration hospitalières, porter l'odieux des situations inacceptables causées par l'irresponsabilité du gouvernement.

La F.I.I.Q. précise que les infirmières désertent les hôpitaux parce que leurs conditions de travail se détériorent de plus en plus et accuse le gouvernement d'être responsable de la pénurie d'infirmières, par le biais de ses administrations hospitalières. On rappelle également que l'infirmière vit dans la même société que tout le monde, qu'elle rencontre aussi des obligations familiales et que la désertion cesserait avec l'amélioration de ses conditions de travail.

Alors que certains porte-parole gouvernementaux accusent les infirmières et infirmiers de formuler des demandes exagérées, la Fédération rétorque qu'il n'est pas exagéré de demander un poste stable, des horaires de travail réguliers, des congés de maternité et des garderies. Et l'on demande si les infirmières ont intérêt à laisser leur famille pour travailler le soir ou la nuit quand elles ont, pour le faire, une prime de $2.29 par soir ou par nuit.

Les infirmières et infirmiers se disent révoltés de voir avec quelle facilité le gouvernement coupe les budgets dans les hôpitaux et surtout de voir comment ces coupures sont effectuées.

Elles soulignent finalement le risque de déplacer, sans raison valable ou urgente du personnel infirmier: la marge d'erreurs possible est considérablement augmentée lorsqu'une infirmière ne travaille pas dans son unité habituelle. L'insécurité ressentie par le malade devient alors inacceptable et ne justifie pas, selon la F.I.I.Q., les économies de bout de chandelle que l'on tente alors de réaliser sur le dos des infirmières.

C'est là un des droits acquis, en 1966, alors qu'on reconnaissait que les infirmières ne devaient pas être déplacées d'une unité à l'autre, qui est remis en question dans la présente négociation. En 1972, cette clause majeure était vrai il y a dix ans l'est encore. On refuse d'ailleurs de céder sur ce point même au prix de considérations matérielles.

Finalement, un porte-parole syndical affirme que le moyen ultime, la grève générale, n'est envisagée que par ce qu'elle semble le seul moyen de pression susceptile d'amener le gouvernement à repenser ses offres et, d'une façon plus générale, sa manière de concevoir les services hospitaliers.

Le rôle de M. Wagner

L'absence de M. Claude Wagner, député, de Saint-Hyacinthe aux Communes, dans l'entourage de M. Joe Clark à l'occasion de récents séjours au Québec, a soulevé les commentaires des experts. S'agit-il encore de séquelles de la dure lutte à la chefferie? Où se situe le rôle important du député de Saint-Hyacinthe? Tout cela n'est-il qu'un moment de répit consacré aux affaires du comté? (détails page A-3)

Du 25 au 29 août:

Championnat canadien féminin de balle-molle!

La ville de Saint-Hyacinthe sera l'hôte du 25 au 29 août 1976 du championnat canadien de balle-molle et de très nombreuses équipes de toutes les provinces aussi bien que du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest seront dans la région maskoutaine pour se disputer les grands honneurs de cette épreuve sportive pour le moins spéciale. Pour d'autres détails, voir pages A-8 et A-14

SOMMAIRE

Annonces classées B-8 à B-15
Cinéma E-10 et E-11
Décès B-15
Éditorial A-4
Féminin B-1 à B-5
La Pensée E-1 à E-7
Sports C-1 à C-7 - D-1 et D-2
Télévision E-8
Mot mystère D-3
Recettes B-3

mini-loto

TIRAGE VENDREDI 4 JUIN 1976

34 gagnants de $5,000.

65531

272 gagnants de $500.

5531

2754 gagnants de $100.

531

Que réserve l'avenir?

C'est la question posée par le ministre des Communications, M. Denis Hardy, à l'occasion de l'inauguration du centre de recherches en télécommunications des Recherches Bell-Northern et de l'Institut national de la recherche scientifique. La question adressée à un ordinateur au cours d'une conférence téléphonique impliquant notamment le central électronique de Bell Canada, à Saint-Hyacinthe, équipé de l'autocommutateur SP-1, a reçu

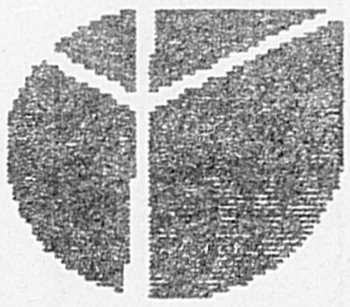

comme réponse le symbole reproduit ci-dessus. Pour plus de détails, voir page A-2.

Sa première prise?

Du 30 mai au 7 juin, c'était la Semaine du pêcheur. Et comme il n'y a pas d'âge pour pratiquer ce sport qui peut devenir une véritable école de patience, des dizaines et des dizaines d'amateurs ont profité du beau temps pour tenter leur chance. C'était aussi la «journée du jeune pêcheur» et ce bambin à la mine réjouie pose fièrement avec ce qui est peut-être sa première mais certes pas sa dernière prise... (page C-2)

Et ça continue. Dénoncée par les infirmières, parce que semblant illogique, une annonce reparaît encore dans la revue «Infirmière canadienne» pour embaucher des infirmières à temps plein à Honoré-Mercier, ceci alors qu'on parle justement de couper des budgets et de réduire les effectifs. Un mauvais calcul, un oubli sans doute, qui fait qu'on laisse paraître une telle demande...

* * *

On utilisera un octroi, si on en croit une sorce bien informée, pour déménager des patients chroniques de l'aile psychiatrique de l'hôpital Honoré-Mercier à l'Hôtel-Dieu, afin de modifier l'aile où ils sont présentement hospitalisés et en changer la vocation. Voilà qui serait intéressant à suivre de près si l'information fournie est bien fondée.

* * *

Puisqu'on est dans le milieu hospitalier, profitons-en pour citer le cas de ce médecin de Saint-Hyacinthe qui a refusé, la semaine dernière, d'être hospitalisé d'urgence au 9e étage, parce que ça sentirait trop mauvais! Il aurait demandé son admission à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, ce qui est pour le moins révélateur de certains malaises qui séviraient, présentement, au 9e de notre bel hôpital.

* * *

Puis, viendra le moment de payer ses taxes municipales. Bien sûr, on en fera grand état, surtout qu'elles risquent d'être augmentées d'une manière sentie. Pourtant, lorsque vient le temps de s'occuper de la chose scolaire, qui accapare un des plus importants budgets au pays, c'est l'indifférence générale. Ainsi, les commissaires de Saint-Hyacinthe qui étaient sortant de charge ont tous été réélus «par acclamation», personne ne contestant leur poste. Satisfaction du public, désintéressement? Difficile à dire...

* * *

Ceux qui ont eu le bonheur d'aller, récemment, aux abords de la rivière Yamaska, ces autres, rarissimes, qui eurent le courage d'y faire du canotage, savent de quoi il sera question dans les lignes qui suivent. Quant aux autres, ils trouveront utile de savoir qu'il est important, lorsqu'on projette d'aller en excursion sur ses rives, d'apporter un masque à gaz: les odeurs nauséabondes fusent de partout!

* * *

Un autre conseil, susceptible d'aider à passer une agréable journée près de la rivière: il ne faut pas nourrir les poissons avec les restes d'un pique-nique. Leur diète est assez riche en calories comme ça. Ne pourrait-on trouver les quelques milliers de dollars pour nettoyer la rivière? Personne n'y perdrait, bien sûr. On pourrait alors respirer à plein poumons, sans avoir à se soucier de se munir d'un pince-nez...

Explosion de...

(Suite de la page A-1)

actes de vandalisme en détruisant des lampadaires et en mettant le feu ici et là aux arbustes qui ornaient la façade du parlement.

LA SITUATION

En fait, les médias d'information ont en général donné plus d'importance à ces gestes qu'à l'ensemble de la manifestation et surtout aux buts poursuivis. Certains farfelus (le gouvernement en recèle lui aussi) ont même affirmé que la manifestation était noyautée par des séparatistes! La réalité est tout autre. Les producteurs qui, jeudi dernier, manifestaient à Ottawa sont les mêmes à qui, en 1974, on demandait d'augmenter leur productivité. Ce sont ceux-là qui ont investi souvent des sommes considérables pour répondre à ces demandes et qui se sont retrouvés, en 1975, avec la nécessité de contingenter volontairement leur production.

Or, si les appels à ces restrictions volontaires ont été à peu près fidèlement suivis au Québec, il n'en fut pas de même ailleurs au Canada de sorte qu'on enregistra des surplus en quantité importante. La nouvelle politique laitière punit indifféremment ceux qui se sont montrés raisonnables et ceux qui ne l'ont jamais été de sorte que les producteurs Québécois, comme ce fut souvent le cas par le passé, payent la note.

LES REVENDICATIONS

Les producteurs exigent du gouvernement fédéral qu'il ne se livre plus à l'improvisation dans cet important secteur. Alors qu'on laisse s'accroître les importations, on demande aux producteurs laitiers de supporter les conséquences des surplus engendrés par le manque de cohérence des politiques laitières qui, d'année en année, deviennent de moins en moins prévisibles.

En terme de chiffres, c'est $40 millions que les représentants des producteurs ont tenté d'arracher à Ottawa. Ce montant constitue la perte de revenus prévue pour les producteurs de lait du Québec.

Devant de pareilles conditions, il était inévitable que la colère, longtemps contenue, longtemps mise en veilleuse par les leaders même des syndicats de producteurs, finisse par éclater. Il ne fallait pas être à Ottawa, dans les rangs serrés des producteurs, pour affirmer, comme certains l'ont fait, que les événements de jeudi n'étaient le fait que d'une poignée d'agitateurs. Les dirigeants de l'U.P.A. qui ont été pris à partie pour avoir, au dire des producteurs, trop attendu, en savent quelque chose.

LES PERSPECTIVES

L'on fit savoir, de la part du cabinet des ministres, jeudi dernier, que le gouvernement ne céderait pas devant pareils moyens de pression. Il devint alors évident que les producteurs n'obtiendraient rien et qu'ils n'avaient qu'à s'en retourner... à leurs vaches.

La manoeuvre qui consistait à temporiser jusqu'à mardi signifiait peut-être que le gouvernement avait l'intention de lâcher du lest mais qu'il voulait sauver la face en refusant de paraître céder aux pressions des manifestants.

Ce qui est maintenant évident c'est que, d'une manière ou d'une autre, les dirigeants de l'U.P.A. devront travailler ferme pour soigner leur crédibilité qui a été sérieusement compromise dans toute l'aventure. Quant aux producteurs, ils auront probablement à se rabattre sur des manifestations localisées car il n'est pas du tout certain qu'on puisse les ramener encore une fois et en aussi grand nombre à Ottawa.

On craint cependant qu'un sursaut de colère, encore plus redoutable que celui de la semaine dernière, n'enflamme le paysage agricole du Québec alors qu'en juillet les chèques qui seront versés kux producteurs seront coupés de façon draconienne. À moins, bien sûr, que le gouvernement fédéral, quitte à consentir à un projet conjoint avec les instances provinciales concernées, n'offre une compensation aux producteurs. Mais, pour l'instant, la situation demeure extrêmement tendue.

Elections scolaires:

De l'acclamation à la contestation en bloc

par Marielle Raiche

Il s'en est fallu de peu pour qu'il n'y ait pas d'élections scolaires à Saint-Hyacinthe. N'eut été l'arrivée d'une candidate de dernière minute, Mme Aline Therrien de Douville, tous les commissaires, sortant de charge, auraient été réélus par acclamation.

Lors de la mise en nomination, tenue le lundi 7 juin, à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, sept candidats se sont présentés. Il s'agit de M. Denis Proulx, candidat pour le quartier no 8, paroisse Sacré-Coeur et partie sud Saint-Hyacinthe-le-Confesseur; M. Jean-Claude Messier, candidat pour le quartier no 9, Saint-Hyacinthe Annexe; M. Bertrand Poulin, candidat pour le quartier no 14, Saint-Charles; M. Marcel Desrosiers, candidat pour le quartier no 15, Saint-Denis; M. Yvan Pagé, candidat pour le quartier no 19, Saint-Louis, qui ont tous été réélus par acclamation et de M. Armand Tremblay et Mme Aline Therrien qui feront la lutte pour le poste de commissaire dans le quartier no 7, Douville.

Mme Aline Therrien en est à sa première expérience comme candidate au poste de commissaire. Âgée de 32 ans, elle est la mère de quatre filles, toutes élèves de niveau élémentaire, à l'école de Douville. Auparavant, elle fut enseignante à l'élémentaire et par la suite, elle entreprit une carrière d'infirmière.

Elle se consacre maintenant à sa famille et participe aux activités des parents de l'école de Douville.

En ce qui a trait à la Commission scolaire Valmonts, il n'y aura pas d'élection cette année. MM. Roland Godin, Germain Lajoie, Jean-Fidèle Bernard, Roger Lapierre et Adrien Dupont ont tous été réélus par acclamation.

Dans la région immédiate de Saint-Hyacinthe, les commissaires sortants seront donc, sauf un, réélus par acclamation. Alors qu'à la Commission scolaire de l'Argile Bleue on assistera à une élection à tous les postes, ici, on semble se désintéresser complètement ou presque de la chose scolaire.

Ce fait peut être imputable à plusieurs facteurs. L'indifférence générale devant les élections scolaires, à témoin le peu de contribuables qui, chaque année, se prévalent de leur droit de vote, s'étend certainement jusque chez ceux qui feraient pourtant d'excellents candidats. En sont-ils détournés par le peu de pouvoir décisionnel qui, en dernière analyse, est resté entre les mains des commissaires? Considère-t-on que ce poste est un grade honorifique plus ou moins agréable à occuper? C'est certes difficile à cerner. Pourtant, la conduite d'une commission scolaire pose constamment de nombreux défis. Les changements qui remuent la société et, forcément, le monde de l'éducation exigeraient, comme dans tout autre domaine, du sang neuf, des idées fraîches. Or, sans qu'il soit question ici de porter un jugement sur les personnes en poste depuis longtemps, on semble avoir énormément de réticence à remettre en question ce qui semble être devenu, pour plusieurs commissaires, un droit acquis et on hésite à s'avancer pour tenter de les remplacer; pourtant, ce ne sont pas les mécontents qui manquent et l'on se demande pourquoi, au moment où ils pourraient aller plus loin que les murmures en comité restreint, ils s'abstiennent d'affronter l'élection.

Comment se fait-il qu'à quelques milles de Saint-Hyacinthe on vive une réalité tellement différente que l'élection scolaire, même si il n'est pas assuré qu'elle mobilisera un grand pourcentage de votants, suscite un intérêt assez grand pour que 11 candidats se mesurent aux postes vacants?

En effet, à la Commission scolaire de l'Argile Bleue, pour cinq postes ouverts 11 candidats se feront la lutte lors des prochaines élections. Mme Denise Asselin fera opposition à M. Jean Beaunoyer, pour le poste de commissaire dans le quartier no 2. M. Ariste Hébert, commissaire sortant de charge, ne se représente pas. Dans le quartier no 5, Mme Françoise Lamy fera opposition à M. Serge Poitras. M. Julien Buissière, commissaire sortant de charge, ne se représente pas. MM. Denis Bernard et Jean-Claude Lanthier feront opposition à M. Jean-Paul Kirouac qui se représente dans le quartier no 6. Mme Andrée Fortin-Lefebvre fera opposition à M. Francis J. Brookman qui se représente dans le quartier no 12. Dans le quartier no 17, Mme Arlette Couture-Michon fera opposition à M. Marcel Cusson qui se représente.

L'avenir?

L'homme est prêt à relever le défi

Le central téléphonique autocommutateur SP-1 de la compagnie Bell Canada, à Saint-Hyacinthe, vient d'être utilisé de façon fort originale à l'occasion de l'inauguration du centre de recherches en télécommunications des Recherches Bell-Northern et de l'Institut national de la recherche scientifique, situé dans l'Ile des Soeurs, à Verdun.

En effet, le ministre québécois des Communications, M. Denis Hardy, a entrepris un dialogue avec l'ordinateur de la compagnie à Ottawa en utilisant les ressources électroniques mises à sa disposition au cours d'une communication collective. Il a demandé à l'ordinateur: "Que nous réserve l'avenir?"

La réponse de l'ordinateur sous forme de symboles et de mots a été diffusée sur les lieux de la cérémonie et a paru en couleur sur l'écran du terminal.

Et en clair, l'intervention de l'ordinateur peut être traduite comme suit: L'homme est prêt à relever le défi du monde qui l'entoure..."

À l'île des Soeurs, plus de deux cent personnes, employés des RBN, professeurs et étudiants de l'INRS ainsi qu'invités ont pu assister à cette cérémonie en téléspectateurs grâce à un circuit fermé de télévision. L'INRS était représenté par son directeur M. Charles Beaulieu. Affilié à l'université du Québec, cet institut offre un programme unique de deuxième cycle en collaboration avec la division des Systèmes des Recherchés Bell-Northern.

Parmi les invités, on comptait MM. Joseph-Albert Gariépy, maire de Verdun, Jean de Grandpré, président du conseil de Bell Canada, Walter Light, président de la Northern Telecom Limitée ainsi que Robert Després, président de l'université du Québec.

Dans son discours d'ouverture, M. Charles Terreault, vice-président à Bell-Northern, a déclaré que l'autocommutateur électronique, mis au point au laboratoire de recherches d'Ottawa, est en mesure d'assurer la commutation pour plus d'un quart de million de téléphones au Québec. Vers la fin de l'année, environ 24 localités de la province, de Aylmer à Sept-Iles, seront desservies par des systèmes SP-1.

Une grève "payante"

Les 27 employés des Breuvages Lucien Larivée Ltée sont rentrés au travail le 31 mai après 12 jours de grève qui leur aura valu ce que le président de leur syndicat M. Gilles Quintal appelle une victoire syndicale.

C'est à la suite d'une assemblée spéciale tenue le 18 mai au soir que les travailleurs, membres de l'Association des travailleurs embouteilleurs de boissons et eaux gazeuses (C.S.N.) décidaient, par un vote de 98 pour cent, de débrayer devant l'impasse dans laquelle s'étaient engagées les négociations. Leur droit de grève était acquis depuis plusieurs mois mais ils ont attendu le moment stratégique pour agir. La chaleur aidant, leur débrayage eut l'effet désiré et la compagnie leur accorda, au bout de quelques jours de grève, des augmentations de salaire moyennes de $2.15 l'heure, à être versées en deux tranches, avec pleine rétroactivité au mois de février dernier, avec en sus un montant forfaitaire qui porte le tout à $1,100 dollars par employé. Le salaire le plus bas, après augmentation, se situe donc à $5.00 et le plus haut à environ $6.00 l'heure.

Les syndiqués ont également enregistré des gains quant aux journées de maladie et ont acquis un congé supplémentaire, soit le 1 er mai fête des travailleurs.

Ils eurent toutefois quelque difficulté à faire reconnaître leur nouvelle affiliation syndicale et il fallut l'intervention d'un commissaire enquêteur pour clarifier la situation, ce qui eut l'heure de retarder les négociations.

Quoi qu'il en soit, ils sont rentrés au travail après quelques jours d'une grève tranquille, détenteurs d'une convention collective avantageuse qui sera en force jusqu'au 10 février 1978.

luc tétreault
christiane-l. charbonneau
optométristes
EXAMENS VISUELS
LENTILLES DE CONTACT — RÉÉDUCATION VISUELLE
1525 Saint-Antoine — Saint-Hyacinthe — Tél. 773-8479

LA PLANCHE DE SALUT S.P.M.
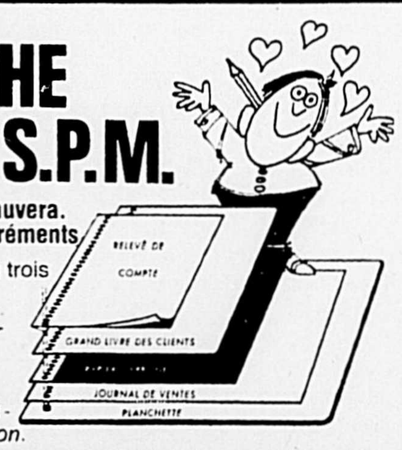
La planche S.P.M. vous sauvera.
• temps • argent • désagréments
Faites votre comptabilité en trois fois moins de temps.
Éliminez les erreurs de transcription grâce au système "Une écriture" de S.P.M.
Invitez notre représentant à vous en faire la démonstration.
J'aimerais avoir plus d'informations sur le système "Une écriture" de S.P.M.
Nom _____ Titre _____
Firme _____
Adresse _____
Code postal _____ Tél: _____
SPM SYSTÈME PROVINCIAL (MONTRÉAL) LTÉE
C.P. 953, succursale postale A, Montréal, H3C 2H6
Tél.: (514) 845-7312

10½%
intérêts
OBLIGATIONS
municipales
scolaires
hôpitaux
cégeps
McNeil Mantha ltée
Fondée en 1930
Robert Rousseau
3725 boul. Laurier
Douville
tél: 773-1520

LAVEUSES
SECHEUSES
RÉFRIGÉRATEURS
CONGÉLATEURS
CUISINIÈRES
LAVE-VAISSELLE
TOUJOURS MOINS CHER que n'importe où AILLEURS
GSW Moffat • McClary • Easy • Beatty
chez
LALIBERTÉ
VENTE ET RÉPARATION, SERVICE D'EXPERT
892, Cascades Saint-Hyacinthe — 774-6177

Une prime à l'éloignement pour les vétérinaires?

Dans le but de venir en aide à des éleveurs qui se voient privés de services essentiels, le ministère de l'Agriculture annonce cette année encore son programme agricole invitant les vétérinaires professionnels à s'installer dans certaines régions éloignées de la province.

Il faut comprendre que malgré l'application de l'assurance-santé animale contributoire, certaines régions du Québec, en raison de leur éloignement ou de la densité réduite de la population animale, offrent peu d'attraits aux vétérinaires praticiens.

Qui peut aller en région?

Peut bénéficier du présent programme, tout licencié de l'Ordre des médecins vétérinaires de la province de Québec qui accepte d'ouvrir et de tenir un bureau dans les régions désignées, celui qui acceptera ensuite de signer un contrat et qui s'engagera à fournir un service adéquat.

Les médecins vétérinaires praticiens travaillant à salaire pour un autre médecin vétérinaire praticien, pour une association de médecins vétérinaires praticiens ou pour une clinique vétérinaire ne sont pas éligibles à bénéficier du présent programme.

Quelles sont ces régions?

Ce programme s'applique aux comtés suivants de la province de Québec: Abitibi-Est, Abitibi-ouest, Bonaventure, Charlevoix, Gaspé-nord, Gaspé-sud, Gatineau, Iles-de-la-Madeleine, Labelle, Matane, Matapédia, Pontiac-Témiscamingue, Rimouski, Rouyn-Noranda, Témiscouata, ainsi qu'aux enfroits désignés des comtés de Dubuc, de Mégantic-Compton et de Terrebonne.

Les restrictions

En raison de l'application du programme de l'assurance-santé animale contributoire, les médecins qui exercent leur profession dans l'un des comtés mentionnés ne bénéficieront d'aucune aide s'ils ont perçu du ministère de l'Agriculture du 1er janvier au 31 décembre 1975 des honoraires dépassant $20,000.

Toutefois, ceux qui n'auront pas atteint ce montant pourront être compensés par le MAQ qui leur versera une aide qui correspondra à la différence entre la somme de $20,000 et le total des honoraires payés par le Ministère entre ces mêmes dates. Notons qu'en vertu de ce présent programme, le maximum versé par le Ministère est de $5,000.

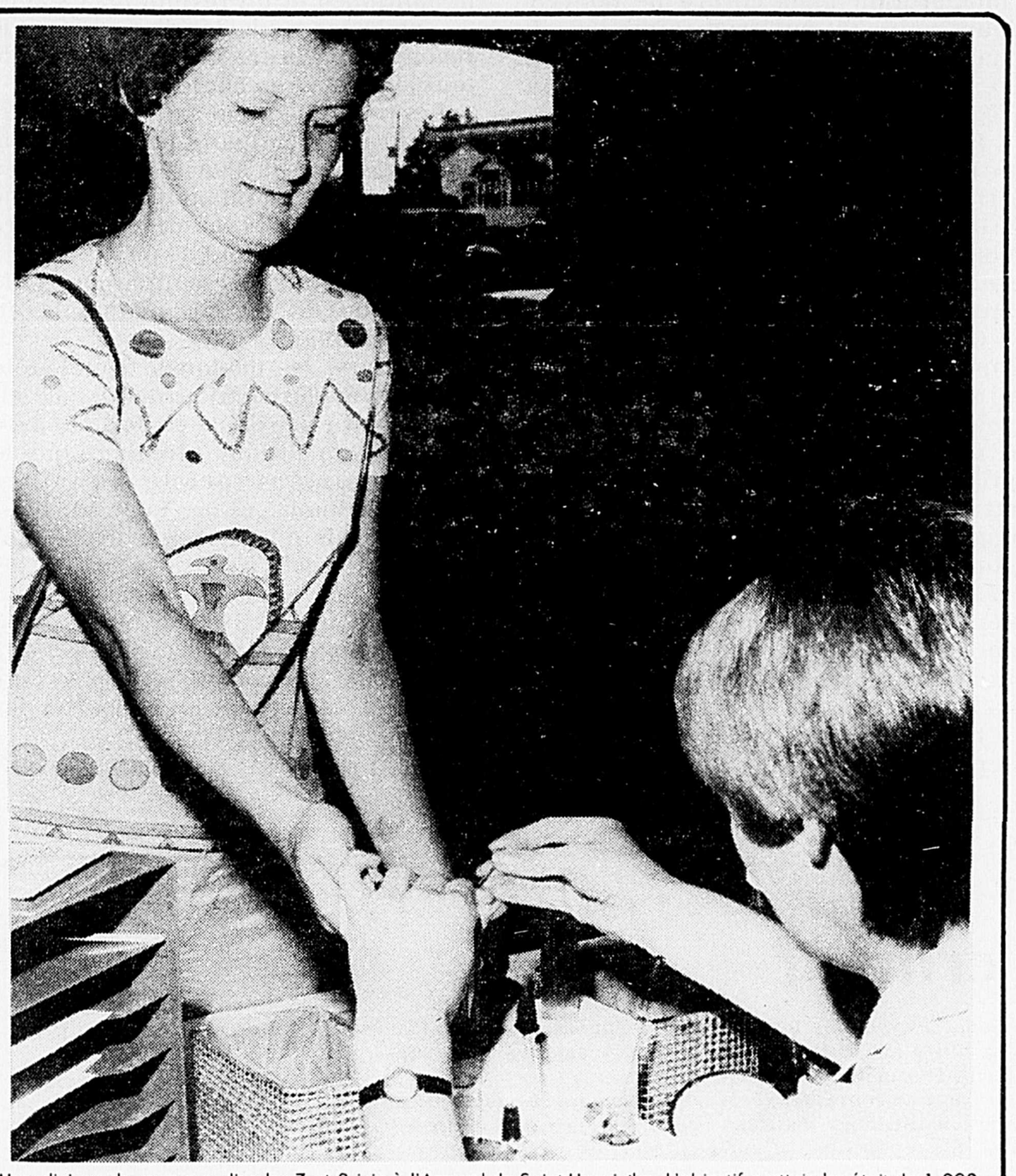

Une clinique de sang a eu lieu les 7 et 8 juin à l'Arsenal de Saint-Hyacinthe. L'objectif a atteindre était de 1,000 bouteilles de sang. Il reste à savoir si les Maskoutains ont répondu en aussi grand nombre que par les années passées car les besoins sont de plus en plus grands et que rien ne peut remplacer le sang humain. La campagne de souscription de la Société de la Croix-Rouge se poursuit jusqu'au 15 juin.

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél. 773-8118
j.n.o.

M. Claude Wagner:

Une absence... stratégique

par Gilles Saint-Amour

C'est pour des raisons purement stratégiques, afin d'aplanir les divisions qui risquaient de se perpétuer au sein du Parti conservateur que M. Wagner, député de Saint-Hyacinthe aux Communes, n'orbite pas dans l'entourage immédiat de M. Joe Clark. Bien qu'au lendemain du congrès qui porta M. Clark à la direction du parti, on ait laissé sous-entendre que M. Wagner occuperait un poste de commande dans l'organisation du parti, on remarque maintenant que le député de Saint-Hyacinthe se contente de son rôle de parlementaire et qu'il est notoirement absent du travail de réorganisation qui remue le P.C. dans le Québec.

Dans l'entourage de M. Wagner, on nie que celui-ci ait été écarté. En fait, on est conscient que M. Joe Clark a encore à régler des différends entre les délégués québécois et que la présence à ses côtés de Claude Wagner ne faciliterait pas la tâche. Figure dominante de son parti depuis son adhésion, M. Wagner était en quelque sorte devenu le dauphin de M. Stanfield, d'où l'importance qu'il avait pris au Québec, comme leader provincial. Or, «l'hommerie» risquant de jouer contre l'unité du parti que Joe Clark tente de reconstruire, particulièrement en soignant l'enracinement en terre québécoise, il est apparu souhaitable, et même indispensable que M. Wagner se confonde, pour l'instant, à l'ensemble du décor, et laisse M. Joe Clark prendre la vedette, afin de bien implanter son leadership au sein du parti comme aux yeux de l'électorat.

C'est que, même après plusieurs mois, les déceptions des délégués québécois ne se sont pas encore estompées complètement. Alors que plusieurs observateurs continuent de croire que sans élire une députation importante au Québec le Parti conservateur ne peut prétendre à battre les Libéraux, on surveille d'un oeil prudent les efforts d'unification que fait M. Clark au Québec.

Par ailleurs, une nouvelle parue dans «La Presse», la semaine dernière, affirmait que M. André Bellerose, ex-attaché de presse de M. Wagner avait été remercié de ses services au lendemain du congrès. Le secrétaire de M. Wagner, tout comme le successeur de M. Bellerose, M. Clément Brown, ont nié le fait. M. Bellerose, après avoir fait un passage à l'Union nationale comme responsable des relations avec la presse, pour l'organisation du récent congrès, s'est retrouvé au Parti conservateur et occupe maintenant un poste qui ressemble à celui de secrétaire général de l'aile québécoise.

Donc, même si le nom de M. Wagner ne figure pas au comité d'organisation du P.C. pour le Québec, même s'il n'est pas vu dans l'entourage immédiat de M. Clark, il ne faudrait pas en déduire qu'il est totalement absent des hautes instances de sa formation politique. Il demeure le leader parlementaire du cabinet fantôme de l'Opposition et à ce titre est souvent appelé à remplacer en chambre celui qui, depuis son accession à la chefferie du P.C., reprend à sa façon les tournées nationales qu'affectionnait M. Dieffenbaker, en s'évertuant à consolider les structures du parti.

Le scoutisme a-t-il encore sa place?

À l'instar de la société québécoise, le mouvement scout traverse une période de «flottement» après avoir subi maintes transformations en profondeur depuis quelques années. L'intérêt que le scoutisme suscite chez les jeunes est toujours très vivace. Il demeure que le mouvement semble être en perte de vitesse et l'Association des Scouts de Saint-Hyacinthe en attribue la cause au manque d'animateurs qui sont prêts à donner leur temps et leur énergie pour encadrer les activités des jeunes.

Ce qui suit est un appel que lancent les responsables à tous ceux qui auraient quelque chose à apporter à ce mouvement qui, durant de longues années, n'a cessé de faire ses preuves en répondant à un besoin précis chez les jeunes garçons et filles, dans la région comme partout dans le monde.

Le scoutisme, chez les Canadiens d'expression française, serait-il à ce point en perte de vitesse? Depuis quelques années, on n'entend plus parler, ou presque, du scoutisme dans notre ville. Même la Semaine du scoutisme passe inaperçue chez nous, parce qu'aucune activité ne vient faire ressortir et faire valoir l'existence de ce mouvement pourtant si formateur.

Toute la population se doit de faire un effort pour encourager le scoutisme, d'une façon ou d'une autre, afin que l'oeuvre de Baden-Powell se poursuive même chez nos Canadiens français. La raison de cette baisse s'expliquerait-elle par une popularité décroissante du bénévolat?

On connaît aussi des difficultés grandissantes à recruter des animateurs. C'est là le principal problème.

Il y a 2 ou 3 ans, par exemple, on comptait 7 meutes, 6 troupes, 4 postes. Aujourd'hui, à S.-Hyacinthe, le nombre de jeunes, participant à ce mouvement, se divise entre 4 meutes, 3 troupes, 1 poste.

Le scoutisme a évidemment évolué au cours des années, mais on retrouve toujours, chez le jeune, le même goût de l'aventure et de la découverte, qu'il y a plusieurs années. Ainsi donc, la jeunesse devrait encore être attirée par le scoutisme. Et elle l'est effectivement! Le problème n'est pas là... Selon un porte-parole du mouvement scout maskoutain, le potentiel est vraiment extraordinaire. On pourrait facilement, paraît-il, recruter quelque 500 jeunes dans la ville de S.-Hyacinthe, intéressés à faire du scoutisme.

Les difficultés se rencontrent principalement au niveau du

(Suite à la page A-7)

Ça tourne en rond!

Les médecins omnipraticiens prêts à passer à l'action!

Les médecins omnipraticiens pourraient fort bien se retirer une fois encore de l'assurance-santé!

C'est du moins la directive qui vient d'être donnée par la Fédération des médecins omnipraticiens à ses 3,500 membres au Québec pour protester contre la lenteur des négociations entreprises depuis 1972 entre le gouvernement et les professionnels de la santé.

L'an dernier, les médecins de la région, comme à d'autres endroits, avaient entrepris de ne plus participer au régime d'assurance-santé pour mettre la pression sur les négociateurs. L'action limitée de 1975 pourrait être reprise mais sur une échelle plus vaste cette fois et avec comme limite la conclusion d'une entente. Le retour à la normale en 1975 avait été conditionné en quelque sorte par la signature prochaine d'une entente et huit mois après, les négociations en sont au point mort ou presque de sorte qu'il faut envisager du côté de la Fédération une nouvelle action.

Il faut rappeler que si les omnipraticiens décidaient de se retirer du régime, il leur faudrait en aviser leur clientèle (en plus de la publication dans la Gazette officielle) et que les soins reçus par celle-ci devraient être payés directement au médecin traitant.

En février dernier, la Fédération des médecins omnipraticiens a refusé une offre d'un forfait de $3,000 et une augmentation de 13 p. cent. L'organisme l'a rejeté pour négocier toute la question de la médecine communautaire.

Le président de la FMOQ, le Dr Gérard Hamel, avait alors déclaré que la répartition des effectifs médicaux n'était pas le point important. Ce qui compte pour lui c'est de déterminer qui, entre les médecins et le gouvernement, va contrôler les programmes de médecine communautaire des établissements et la clientèle.

Une autre déception à l'Hotel de Ville

PAR LOUISE LAMOTHE

La Régie des mesures anti-inflationnistes limite l'augmentation de salaire à 8% aux membres du Conseil. C'est ce que le Conseil de Ville apprenait tout récemment.

Lors de la séance du Conseil de Ville, tenue lundi soir, les membres ont voté une résolution de principe contre ce règlement. Ont-ils sérieusement l'intention de contester ce règlement?

La régie s'est basée uniquement sur les mesures en vigueur depuis quelques mois et non sur la Loi des Cités et Villes qui calcule l'augmentation de salaire par rapport au prorata. Il est à noter que Saint-Hyacinthe n'est plus une ville de 25,000 de population mais bien de 40,000. La différence est là.

En suivant la Loi des Cités et Villes, l'augmentation des membres du Conseil aurait été de plus de 30% et non de 8%.

Il est à savoir si les conseillers ont maintenant plus de travail depuis la fusion? L'administration municipale ne s'est-elle pas donnée une infrastructure améliorée? Les conseillers ne sont-ils pas plus nombreux depuis la fusion? Ces questions attendent une réponse...

Il y a quelques années à peine, les conseillers devaient posséder tous les dossiers, ils ont maintenant des chefs de service qui assument une grande partie de leur responsabilité et allègent de beaucoup leur travail.

Le Conseil n'attendait-il pas $1,600,000. du Ministère des Affaires Municipales? Il a dû se contenter que de $300,000. et demander à la population de comprendre la situation. Une période d'austérité a été annoncée à l'Hôtel de Ville.

Le Conseil devra-t-il attendre que la loi sur les mesures anti-inflationnistes soit jugée inconstitutionnelle pour contester ce règlement? Ou se joindront-ils à la prochaine manifestation sur la colline parlementaire?

Collision frontale: 3 morts

Samedi dernier, vers 19.30 heures est survenu un accident mortel sur la route 112 entre Rougemont et Saint-Césaire.

Cet accident a fait trois morts, Mlle Suzanne Riendeau de Rougemont et MM. Ghislain Pelletier de McMasterville et Gilles Poirier de Saint-Césaire.

Les deux autos, l'une conduite par Mlle Riendeau et l'autre par M. Poirier, sont rentrées en collision. M. Réal Girard de Saint-Césaire fut le seul survivant de l'accident, par contre il a été blessé grièvement et a été conduit à l'hôpital de Granby.

Lors de l'arrivée de l'ambulance sur les lieux de l'accident, le médecin n'a pu que constater le décès des trois autres personnes.

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR
(sujettes à vente préalable ou variation des cours)

Endroit	Échéance	Pour rapporter
VILLE DE ST-HYACINTHE	15 mai 1986	10.50%
LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA VILLE DE GRANBY	1er juin 1982	10.25%
LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA VILLE DE GRANBY	1er juin 1986	10.50%

(Garantie Gouvernementale)

Autres renseignements fournis sur demande

DESJARDINS, COUTURE INC.
Courtiers en Valeurs de Placement depuis 1931

1600 Boul. Girouard, ST-HYACINTHE 774-5316-17
500, Place d'Armes MONTREAL 842-7977-78

La colère des producteurs laitiers

Editorial

Les événements déplorables qui marquèrent la manifestation des producteurs laitiers à Ottawa, jeudi dernier, sont peut-être le fait de quelques trouble-fête, mais ils s'inscrivent aussi dans le mouvement global de frustration et de colère qui gagne les milieux agricoles québécois.

Ce n'est pas la première fois, ni la dernière d'ailleurs, que les agriculteurs ont l'impression d'être les dindons de la farce des politiques agricoles aussi bien provinciales que fédérales. Mais à chaque fois, leurs réactions montent d'un cran de sorte qu'après avoir répandu du fumier sur le terrain d'un député-ministre, voilà qu'on en est rendu à lancer le lait (en poudre ou "nature") et le beurre à la tête des dirigeants du pays!

Le ministre fédéral de l'Agriculture n'a pas fait preuve de clairvoyance en s'adressant en anglais d'abord aux milliers de producteurs en majeure partie francophones formant son audience. Mais le premier ministre Trudeau a ajouté une nuance méprisante au débat en assimilant la démarche des producteurs de lait à celle de quémandeurs qui ne savent même pas dire merci et qui en veulent toujours plus.

En fait, le problème est tout autre. Les agriculteurs demandent au gouvernement de remplir son rôle, c'est-à-dire de gouverner. Rien de plus. Mais ils ne veulent plus de ce jeu de cache-cache qui, d'une année à l'autre, produit des changements si importants dans les politiques agricoles canadiennes qu'ils mettent en péril la survie même de l'agriculture.

La décision gouvernementale de réduire la production laitière et de pénaliser la sur-production marque un net recul pour les producteurs agricoles qui, il y a moins de deux ans, étaient poussés en quelque sorte par le même gouvernement à augmenter leur capacité de production.

Et ce sont les producteurs québécois qui sont les plus durement touchés une fois encore puisque plus de la moitié du lait de transformation est produit dans la Belle Province!

Selon l'Union des producteurs agricoles, la diminution brute de revenus par rapport à 1975 sera de l'ordre de $100 millions, de quoi décourager un bon nombre de producteurs qui déjà ont entrepris non seulement de stopper toute amélioration mais encore de nourrir leurs animaux au strict minimum en vue de baisser une production dont l'excédent ne peut qu'être jeté à l'égout!

Pour sa part, le gouvernement soutient qu'il ne peut agir différemment face aux surplus mondiaux de lait en poudre notamment et des difficultés à trouver des marchés pour écouler la production canadienne.

C'est précisément à ce niveau que l'incohérence gouvernementale est la plus évidente! Depuis 1970, la politique laitière du Canada est allée d'un extrême à l'autre et les producteurs en ont marre de cette situation. Ils sont les premiers à déplorer la nécessité des subsides gouvernementaux pour rendre leur production rentable. Mais ils ne peuvent tolérer qu'après avoir investi des capitaux importants et un travail incessant, ils soient maintenant pénalisés parce qu'ils font trop bien!

Ils trouvent injuste qu'on leur demande aujourd'hui, après leur avoir en quelque sorte garanti une croissance ordonnée (ce qui relève de la politique) et un revenu plus stable, de supporter seuls des diminutions de revenus de l'ordre de 20% alors que tout le reste va en augmentant.

Les producteurs de lait, comme tous les autres agriculteurs progressifs, ne demandent pas la charité quoiqu'on en dise; ils exigent tout simplement de ne pas être traités comme quantité négligeable et surtout de ne pas avoir à supporter tous les contre-coups de l'économie de marché nationale ou internationale.

Ou alors, les quelques trouble-fête dont on déplore aujourd'hui l'action pourraient faire boule de neige et avec la nouvelle politique céréalière que le gouvernement prône pour les prochains mois, ce ne sont plus les pintes de lait et les livres de beurre qui "voleront bas" à Ottawa, mais les poules, les porcs et animaux de boucherie!

Si gouverner, c'est prévoir, certains politiciens n'accomplissent pas leur travail et ils devront en supporter les conséquences!

Pierre Bornais

Commentaires

Où est le crime?

M. Charles Perreault, en cédant la présidence du Conseil du Patronat du Québec, n'a pas raté l'occasion qu'on lui offrait pour ajouter son grain de sel à la saumure déjà très dense de la sauce capitaliste, en qualifiant de «crime moral» l'aventure de Tricofil. Ceci, au dire de M. Perreault, parce qu'elle suscite de vains espoirs auprès de centaines de travailleurs et de souscripteurs.

Selon M. Perreault, le fait que des employés aient décidé de conduire eux-mêmes l'usine au lieu de laisser ses propriétaires la fermer, au terme d'un long conflit de travail, est un gage que l'expérience est vouée à l'échec compte tenu de la faiblesse que représente le secteur des Textiles au Québec.

Optimiste comme pas un, M. Perreault croit que Tricofil est condamnée d'avance et il accuse ses promoteurs d'être les prophètes de l'erreur en faisant croire aux travailleurs de l'entreprise et à la population que Tricofil peut survivre.

Certes, Tricofil est une expérience à peu près unique. Ceux qui y ont cru ont eu à vaincre énormément d'obstacles avant de convaincre certaines institutions, pourtant près du «peuple», d'embarquer dans l'équipée. Mais la partie est-elle vraiment perdue? L'intervention de M. Charles Perreault laisse à croire que non.

Car on ne nous fera pas croire que du jour au lendemain ce chantre de la grande entreprise s'est découvert une vocation de sauveur des ouvriers. Sa déclaration, son testament, en quelque sorte, laisse plutôt penser qu'il craint comme la peste que l'expérience réussisse et qu'elle ait un effet d'entraînement sur les travailleurs d'autres secteurs ou d'autres entreprises semblables.

Quant à la faiblesse du domaine du textile, il faudra bien qu'un jour ou l'autre on réponde à certaines questions, à savoir comment il se fait qu'on invoque l'incapacité de payer les ouvriers québécois du textile, qu'on ferme des usines pour transporter la production en Ontario, par exemple, où l'on paye des salaires bien supérieurs.

Ou encore à combien se chiffrent les exportations des entreprises qui se disent victimes du «dumping» étranger, et à combien se chiffrent leurs investissements dans les entreprises étrangères qui, apparemment, les concurrencient aussi déloyalement...

Pour en revenir à M. Perreault, et à sa définition du crime moral, on pourrait certes lui demander alors comment il juge un système social en vertu duquel tous croient avoir, au départ, une chance égale, alors que dans le fait, il n'en est rien? Comment il nommerait alors les différences entre les nantis et les autres, entre les femmes et les hommes, les noirs et les blancs, les francophones et les anglophones, etc.

Mais attendons. M. Perreault se trouvera probablement une autre présidence, une autre tribune. Et il ajoutera vraisemblablement un codicille à son testament...

Gilles Saint-Amour

En marge

La solution!

Plusieurs Québécois ont visité déjà le site des Jeux Olympiques. L'ampleur du projet, la beauté architecturale en ont étonné plusieurs.
Jusqu'ici, personne n'avait su trouver une utilisation efficace pour ces immenses locaux. Quelques dames maskoutaines, lors d'une courte visite, constatant l'absence d'un sport de plus en plus populaire, ont été éclairées de génie. Elles ont pensé organiser de super-bingos hebdomadaires, une fois les Jeux terminés.
Une foule considérable pourrait y assister et les profits pourraient facilement combler le déficit olympique.
Mais un problème majeur se dessine à l'horizon.
Qui criera les numéros? M. Drapeau..? M. Trudeau..? ou le meilleur bedeau..?
Le concours est ouvert!

M. R.

Lettres ouvertes

L'histoire d'une déchéance...

N.d.l.r.: Tout semble se détériorer chaque jour davantage dans le domaine agricole! Pourtant, c'est la répétition pure et simple d'une histoire déjà ancienne. Un producteur agricole de la région maskoutaine a retrouvé, dans ses papiers, ce texte de Gérard Filion, publié en 1960 au Devoir, et faisant allusion à ce producteur et à son père. Avec les changements imposés par le temps, qui ne pourrait dire que ce texte reste d'actualité?

***

L'homme est au milieu de la soixantaine. Court, trapu, bien musclé, il dut être dans son temps ce qu'on appelle une «bonne jeunesse», en tout cas un rude travailleur.

Il cultiva durant vingt-sept ans, soit de 1922 à 1949; avant lui son père avait vécu sur la même terre durant le même nombre d'année, de 1894 à 1921, mais chose extraordinaire, probablement unique dans les annales agricoles du Québec, le père et le fils tinrent sans interruption, durant cinquante-quatre ans, une comptabilité quotidienne. Les chiffres sont là sur la table, avec les annotations relatant les principales étapes de deux générations: ici, une naissance, là l'entrée au collège d'un fils, un mariage, un décès, le paiement des rentes, les dons, tout est noté.

Bien que cette histoire se déroule sur une terre fertile de la vallée du Richelieu que de chiffres sensationnels, des gains modestes et des dépenses qui le sont davantage. Certaines années de guerre paraissent exceptionnellement bonnes, dès que le conflit prend fin, on retombe au niveau du strict minimum vital.

Le père trouve quand même le moyen de placer trois de ces fils dans un collège classique. Le fils, un seul.

Quel est le résultat financier de deux vies de rude labeur: le père entre 1894 et 1921 réussit en plus d'élever et de faire instruire une famille, à mettre de côté $20,252.82. Résultat remarquable sûrement exceptionnel pour l'époque. Le fils, durant les vingt-sept années suivantes, balance ses comptes avec un excédent de $3,502.27.

Première observation: la modicité des gains. Avec le même capital et la même somme de travail, le père eut probablement mieux fait dans un commerce. Le fils lui aurait sûrement décuplé les gains. Ici on rejoint l'observation souvent citée de Lucien Romier, à savoir que l'agriculture ne fait pas de profits, mais des hommes, que l'agriculteur s'enrichit non par des gains mais par des privations. Jugement lucide mais pessimiste. Car il faudrait ajouter en corollaire que l'agriculture ne garde pas les hommes qu'elle forme: un grand nombre, la plupart du temps les meilleurs, la quittent pour des occupations plus profitables ou plus prestigieuses.

Deuxième observation: l'agriculture vivrière et routinière du début du siècle paraît, en fin de compte, plus rentable que la culture plus scientifique et plus technique de la dernière génération. Le père, après avoir vécu selon les besoins de son époque, met de côté $20,000.00; le fils, $3,500.00 seulement.

***

Comment expliquer une telle déchéance? Faut-il condamner la technique? Pas du tout. Risquons une explication: le progrès ne s'est pas fait assez vite pour rencontrer les exigences de la concurrence. À partir de la première grande guerre, les changements dans le monde agricole se produisent à un rythme accéléré. Les marchés s'ouvrent, la concurrence s'aiguise, l'outillage devient plus rapide et plus coûteux. Au temps de l'agriculture vivrière, la concurrence ne comptait guère; dans un régime de marché ouvert, elle ruine ceux dont les coûts de production sont trop élevés.

Il aurait fallu, pour que l'agriculteur québécois tienne le coup, repenser nos conceptions traditionnelles en matière de vie rurale. Le ministre Perron, qui comprenait quelque chose à l'agriculture parce qu'il n'en était pas, avait entrevu d'instinct ce qui s'en venait, et avait conçu avec quelques agronomes éclairés, des formules de défense. Mais après lui, on retomba dans la routine des petits octrois, des petites primes, des petites politiques, des petites terres pour des petits cultivateurs. Combien de fermes dans la province de Québec? Voilà ce qui comptait. Le nombre passait-il de 125,000 à 150,000? On criait victoire et les politiciens au pouvoir se gonflaient la poitrine. Avait-il diminution? On s'acheminait vers la catastrophe.

La catastrophe est venue avec pour la guider un homme du milieu. Laurent Barré avait autrefois ameuté la classe agricole contre la misère qui la tiraillait et contre l'incurie des politiciens. Il lui fallut vingt ans pour s'asseoir dans le fauteuil de l'homme qu'il avait le plus âprement combattu, le ministre Caron. Une fois installé au pouvoir, il fit moins et pire que son prédécesseur.

Est-on capable de mentionner une seule idée originale, une seule mesure efficace que cet esprit purement négatif a conçue depuis seize ans qu'il est ministre de l'agriculture. Un examen à la loupe ferait voir le néant et vraiment le néant pourrait être vu.

***

Ce qu'il faut à l'agriculture québécoise, c'est d'abord qu'elle puisse vivre par ses propres moyens. S'avise-t-on de payer des primes gouvernementales aux ouvriers

(Suite à la page A-5)

N.D.L.R.:

Le Courrier publie, avec plaisir, les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres des lecteurs, C.P. 340, Saint-Hyacinthe.

LE COURRIER

fondé en 1853

Hebdomadaire, le seul journal imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée**, sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Président — Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef — Pierre Bornais
Journalistes — Gilles Saint-Amour, Marielle Raîche, Louise Lamothe, Louis Norris (sports)
Collaborateurs — Juliette Lassonde (recettes), Gabriel Meunier (Acton Vale)
Photographe — Raymond Bélanger
Directeur de la publicité — Gérard Côté
Publicitaires — Réal Brodeur, Paul Paradis
Directeur du tirage — Gaston Saint-Germain

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Atelier syndiqué

(c) 239971

Abonnement:
Camelot: .35 la semaine
$17.50 par année.
Poste: Au Canada — $16.00 par année
aux Etats-Unis, — $22.00 par année

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Lettres ouvertes

Prolongation du décret de la construction

Suite à un article paru dans «LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE», mercredi le 2 juin, Monsieur Claude Jutras, du Conseil Provincial du Québec des Métiers de la Construction de la région de Drummondville, semble vouloir rejeter l'odieux de cette prolongation sur les entrepreneurs en construction et sur le gouvernement.

On sent, à l'instant, un manque d'information flagrant de la part de Monsieur Jutras... Serait-ce à dire que la F.T.Q. n'informe pas ses membres à la base... la C.S.N. n'étant pas présente à la table de négociation.

Voici les faits:

- février: formation de l'A.E.C.Q. (L'Association des entrepreneurs en construction du Québec);

première rencontre avec la F.T.Q. permettant d'établir le mode de négociation;

- mars: nouvelles rencontres établissant les façons dont seront menées les négociations;

- avil: 7 avril la F.T.Q. rompt unilatéralement les négociations à cause d'un problème de structures.

avril: une requête est adressée au Ministre du Travail pour la nomination d'un conciliateur;

Monsieur Pierre Dufresne a alors rencontré les parties syndicales afin d'obtenir le dépôt des documents et a soumis un rapport au Ministre du Travail;

à date, les demandes monétaires ne sont pas soumises et l'échéance du décret a provoqué une Commission Parlementaire;

En fonction de l'article 18, de deux choses l'une: ou il y a extension du décret avec ou sans augmentation: ou il n'y en a plus et c'est la règle du salaire minimum qui prime;

- mai: extension du décret pour 90 jours avec augmentation de 0.55 l'heure;

fin mai, aucune demande salariale n'a été faite; seulement des modifications à la terminologie ont été reçues ainsi que certaines demandes de primes;

À la lumière de ces faits, nous constatons que, pour une fois, ce ne sont pas les entrepreneurs qui sont responsables des mesures gouvernementales...

Nous espérons sincèrement que le problème pourra se régler sans que le Gouvernement n'intervienne encore une fois dans le conflit.

ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS ST-HYACINTHE, BAGOT, ROUVILLE INC.
par: RENÉ GUILMAINE, PRÉSIDENT.

Faut-il tout remettre en question?

Au nom d'un groupe d'amis acadiens de Sackville, je félicite le R.P. Rémi Parent, C.S.S.R., des propos qu'il a tenus à l'émission RENCONTRES, télévisée le 30 mars par la chaîne française de Radio-Canada. Le père Parent, théologien, est un homme intelligent et bienveillant. Nous l'admirons et l'aimons bien. Néanmoin nous aurions souhaité qu'il répondît de façon plus précise à l'objection pertinente que lui posa M. Wilfrid Lemoine: l'Eglise catholique se présente comme la dépositaire authentique d'une vérité qui vient de Dieu et ne change pas dans ses principes essentiels; elle a maintenu ces principes pendant des siècles; comment expliquer que certains théologiens remettent tout en question?

A mon avis, certains s'aventurent trop loin dans cette voie. Ils oublient ou feignent d'oublier que le Christ a révélé aux hommes des mystères qui transcendent la raison de l'homme et que l'Eglise a la mission d'enseigner comme l'a fait son Fondateur: avec autorité. (Mat., 5.27) le mot autorité fait peur. Il suffit de le prononcer pour soulever les tollés, semer la panique et se vouer aux gémonies. Nous n'admettons plus que l'autorité vient de Dieu, comme l'enseignait saint Paul (Rom., 13, 1) Nous ne comprenons plus qu'elle peut être un principe d'ordre et, comme les lois justes qui en émanent, le empart de la sagesse, de la vertu, de la vraie liberté. Sur le plan religieux comme sur tous les autres, le dénigrement systématique de l'autorité légitime ouvre la voie à l'anarchie et peut conduire à brève échéance aux grandes tueries. Quel sera le sort de nos libertés démocratiques si nous scions la branche sur laquelle elles sont assises?

Qu'adviendra-t-il de l'unité catholique si nous posons en principe que tout chrétien en état de recherche peut interpréter l'Ecriture et expliquer le credo à sa guise? Les Eglises réformées ont tenté l'expérience avec le résultat que l'on sait. Le Christ qui voulait l'unité de son Eglise n'a pu la fonder sur le principe de la division (Jean, 17,11; Eph., 4, 5). Certains théologiens font fi des passages du Nouveau Testament qui établissent avec la solidité du roc (Mat., 16, 18) ce qu'on est convenu d'appeler l'Eglise-Institution. Faisant confiance aux chrétiens présumés adultes dans la foi (Eph., 4, 13), l'Eglise, depuis quelques années, remise ses foudres et rédit la portée de ses canons. Je crains que les propos téméraires de certains clers et laics ne contraignent Rome à se durcir et à tonner de nouveau. Au Québec comme ailleurs, et peut-être plus qu'ailleurs, tout se passe comme si certains théologiens oubliaient les principes élémentaires de la doctrine chrétienne. Ils s'évertuent à chercher ce que l'Evangile enseigne de la façon la plus directe, la plus claire et la plus explicite depuis deux mille ans. Ils ne s'aperçoivent pas que l'usage abusif de la remise en question trouble la paix des consciences et sape les fondements mêmes de la foi.

Professeur Jean Bousquet, O.P.,
Mount Allison University, Sackville, N.-B.

La question des petits abattoirs!

La principale revendication de l'Association pour la conservation des petits abattoirs au Québec en est une d'assouplissement des normes gouvernementales de construction, d'équipement et d'hygiène.

Les coûts élevés pour la réalisation de ces exigences amèneront la fermeture automatique de la majorité des petites entreprises familiales pour faire place à des abattoirs régionalisés d'importance susceptible de créer un monopole dans ce domaine, en plus de produire un impact économique et psychologique négatif dans le milieu rural.

Lorsqu'on parle de monopole, nous savons qu'il existe déjà au niveau provincial. En fait, les grosses entreprises qui fonctionnent en entier sous l'égide de la légende d'inspection des viandes "Approuvé Canada" contrôlent 80 à 85% du volume total des viandes consommées au Québec et au Canada. Il ne reste donc que 20% de préparation des produits carnés comestibles qui est faite régionalement et localement. Si l'on considère qu'environ 15% est déjà sous le contrôle "Approuvé Québec", il est difficile de penser à un véritable monopole.

Il nous apparaît que le cartel existe plutôt au niveau des importants établissements qui bénéficient du Sceau "Approuvé Canada", surtout lorsque l'on sait que le domaine de l'hygiène est de juridiction provinciale, et que ces dits établissements peuvent exercer le commerce interprovincial et international, contrairement aux usines qui affichent "Approuvé Québec."

Quant à l'impact économique attendu, il nous semble qu'il est amplifié surtout par des facteurs traditionnels et sentimentaux.

Nous sommes d'accord avec le Conseil de l'Alimentation du Québec, quant au 2e délai qui a été déjà accordé. Il nous semble tout à fait raisonnable.

Un regroupement bien planifié des petits abattoirs, qui tiendrait compte des particularités régionales et des besoins réels et pratiques d'une agglomération donnée est, à notre avis, acceptable et souhaitable.

Nous sommes d'accord qu'il est impossible et non rentable de se conformer à des normes équitables d'hygiène établies par les deux gouvernements, sans un nombre suffisant d'animaux de consommation à abattre.

Même si les petits abattoirs n'ont pas été impliqués dans le scandale de la viande avariée (CECO), un autre délai serait susceptible de laisser une ouverture aux éventuels fraudeurs de viande impropre à la consommation humaine. Nous sommes d'accord que l'assurance d'une protection adéquate de la santé du public consommateur devrait avoir la toute première priorité sur toute autre considération, et surtout ne faire place à aucun compromis.

Nous comprenons que tout autre délai d'application de la Loi d'inspection obligatoire des viandes du Québec serait un peu injuste envers le consommateur Québécois déja gravement ébranlé dans sa confiance par suite des audiences de la CECO.

Sans vouloir porter préjudice à personne, les responsables de la haute réputation de la légende d'inspection des viandes "Approuvé Canada", ainsi que du contrôle des maladies contagieuses animales éprouveraient le bedoin d'apporter ces précisions.

J.P. HARDY, président
pour le Sous-Groupe des
Vétérinaires fédéraux du Québec.

Marieville, le 26 mai 1976

Le problème des auxiliaires

Nous sommes 18,000 au Québec. Depuis le 1er février 1974, les infirmiers (ères)-auxiliaires font parti d'une corporation professionnelle (c.p.i.i.a.q.), régie par le projet de loi 250 "code des professions".

L'infirmier (ère)-auxiliaire reçoit une formation spécialisée en soins infirmiers d'une période de deux ans, contenant une formation théorique et pratique (stage en milieu hospitalier).

Le ministère de l'éducation donne cette définition du secteur de l'auxiliaire:

"l'activité de l'infirmier(ère-auxiliaire, en équipe avec l'infirmier(ère) et le médecin, s'inscrit dans le cadre général de la santé publique dont les buts sont de conserver et de promouvoir la santé, de prévenir la maladie et l'invalidité, d'assurer la réadaptation des malades ou des infirmes et d'améliorer les conditions du milieu physique et social".

"Le cours d'infirmier(ère)-auxiliaire vise à former une personne apte à dispenser aux malades certains soins relatifs à la médecine, à la chirurgie, à l'obstétrique, à la pédiatrie, à la gériatrie et à la psychiatrie".

Et voilà que le problème débute. Lorsqu'une personne est hospitalisée, l'infirmier(ère)-auxiliaire à la formation pour donner les soins que requiert son état et à exécuter les traitements prescrits par son médecin (sauf transfusion sanguine et les solutés). Mais ce qui est intolérable pour les auxiliaires, c'est que les administrations d'hôpitaux nous apprêtent à toutes les sauces au niveau de nos tâches. Ainsi un infirmier (ère)-auxiliaire de la région de Montréal peut aussi bien faire un travail de bassinothérapeute, s'il y a abondance d'infirmier(ère)-autorisés dans l'établissement où il pratique; par contre s'il y a pénurie d'infirmiers (ères) autorisés, l'infirmier(ère)-auxiliaire pourra même remplacer l'infirmier (ère) autorisé, ou du moins faire un travail selon sa compétence.

La différence du salaire entre l'infirmier(ère)-auxiliaire et l'infirmier(ère) autorisé, est de $23.56 par semaine. Avec l'offre du gouvernement de $201.55 AUX INFIRMIERS(ères) autorisés la différence sera de $55.46 par semaine. La différence s'accentue toujours.

Aujourd'hui nous avons un mois de vacances payées après dix ans de service et les infirmiers(ères) autorisés un mois de vacances payées après un an de service. Nous n'exagérons pas en demandant un mois de vacances payées après un an de service. Nos problèmes au travail sont les mêmes que pour les infirmiers(ères) autorisés; soit le travail jour-soir-nuit, le travail durant les fins de semaine et une fin de semaine de congé sur trois.

Robert Martin inf. aux.
Hôpital Honoré-Mercier
St-Hyacinthe.

L'histoire d'une...

(Suite de la page A-4)

d'usine, aux petits commerçants, aux artisans, aux industriels? Il n'y a que les cultivateurs pour se laisser nourrir à la cuiller. Pour les autres classes sociales, l'autorité publique essaie d'établir des conditions telles qu'elles puissent vivre décemment du fruit de leur travail. Mais aux cultivateurs, on donne des graines de semence, on paie une partie de leurs engrais, on accorde des primes pour les verrats, les taureaux, les étalons, les béliers, pour la construction de remises à fumier, pour le drainage des terres, et que sais-je encore.

Un auteur irrévérencieux s'est amusé un jour à calculer toutes les indulgences qu'un catholique peut gagner dans une journée. Il serait aussi amusant de faire le compte des grâces particulières qu'un cultivateur un peu retors pourrait arracher au ministère de l'agriculture chaque jour de l'année. Mais à la fin, quand on aurait fait le compte de toutes ces miettes de générosité, on trouverait que notre homme serait dans le purin.

Quand donc aurons-nous dans la province de Québec un ministre de l'agriculture capable d'imaginer de grandes politiques? Quand? Sûrement pas avec le barbon qui, dans son fauteuil de ministre, raconte à coeur de jour, à des visiteurs, las des les entendre des histoires à dormir debout.

Gérard Filion — LE DEVOIR.
Montréal, Samedi 11 juin

La disparition des sols arables inquiète de plus en plus d'experts

Le problème de la rareté des sols arables au Québec et de la destructuration du patrimoine agricole de la Province au profit d'utilisations conflictuelles, telles que le développement urbain et industriel a fait l'objet des nombreux sujets de discussion qui ont été abordés dans le cadre des assises de la Conférence Internationale du Crédit Agricole.

C'est ce qui ressort de plusieurs interventions de participants à cette Conférence, suite à la présentation, par le Président de l'Office du Crédit Agricole du Québec, monsieur Camille G. Moreau, d'un rapport sur le système de crédit agricole que le Gouvernement du Québec met à la disposition des agriculteurs et dont plusieurs pays ont d'ailleurs reconnu les mérites pour le financement de l'agriculture québécoise.

Pour sa part, le Ministre de l'Agriculture du Québec, monsieur Kevin Drummond, n'a pas été insensible à ces remarques des membres de la C.I.C.A. leur précisant, au cours d'un banquet offert par le Gouvernement du Québec, qu'il est non seulement préoccupé par les amputations que subissent progressivement les meilleures terres agricoles du Québec, mais qu'il allait déployer tous les efforts nécessaires pour veiller à ce que ces sols soient protégés adéquatement par une législation à cet effet.

Par ailleurs, au cours d'une interview accordée à la presse à l'issue de cette rencontre, monsieur Drummond a indiqué que la mise sur pied d'un tel projet de loi fait l'objet d'opinions partagées au sein même du Cabinet et de certains représentants de la députation.

Il a enfin précisé que le projet de Loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire municipal ne peut, selon lui, constituer une garantie valable de protection des terres agricoles du Québec, étant donné la latitude accordée par cette législation aux gouvernements locaux quant à la détermination du zonage de leur territoire respectif.

Comment une municipalité peut-elle logiquement renoncer à la venue des développements urbain et industriel, plus pourvoyeurs en matière fiscale que l'agriculture, de s'interroger monsieur Drummond? Ce que je veux, à titre de Ministre de l'Agriculture, c'est m'assurer de la *protection adéquate* et *irréversible des terres agricoles* du Québec grâce à la collaboration des instances locales et ce, dans le cadre d'une juridiction sectorielle sérieuse qui ne laisse aucune porte ouverte aux utilisations conflictuelles au détriment de l'avenir de l'agriculture, de conclure le Ministre.

Le Parti québécois recueille un montant record dans le comté

Le Parti québécois est en net progrès dans le comté de Saint-Hyacinthe, constate-t-on en analysant les résultats de la campagne annuelle de financement qui vient de s'achever.

À la fin de la campagne, le 15 mai dernier, 398 membres et sympathisants ont en effet souscrit un montant record de $6 322. Ces chiffres sont à comparer à ceux de l'an dernier qui étaient 377 souscripteurs et un montant recueilli de $5 316.

De plus, ce dont est particulièrement fière la responsable de la campagne dans le comté, Mme Claire Rousseau-Laplante, la tournée des solliciteurs a permis à 203 membres d'adhérer ou de renouveler leur adhésion au Parti Québécois.

Ici comme partout au Québec, la campagne annuelle de financement démocratique est un événement important dans la vie du Parti québécois. C'est un peu, à chaque année, un test sur sa vitalité et son enracinement.

Cette huitième campagne de financement a permis au Parti québécois de recueillir un montant record de $1 120 402.

Dépassant nettement leur objectif d'un million de dollars, les responsables nationaux de la campagne ont tenu vendredi dernier à démontrer l'ampleur populaire de cette campagne à laquelle près de 6,000 bénévoles ont participé et plus de 46 730 citoyens souscrit.

Le président de la campagne nationale, M. Guy Bisaillon, considère que le succès est d'autant plus remarquable qu'il a coïncidé avec la dégradation de la situation économique au Québec et un manque à gagner occasionné par de nombreuses difficultés dans les relations de travail, notamment dans la fonction publique et parapublique.

De fait, si la situation avait progressé dans les négociations dans la fonction publique et parapublique les résultats dans le comté de Saint-Hyacinthe auraient été sensiblement plus élevés puisque nous comptons chez nous un nombre élevé d'employés de la fonction publique.

La campagne de financement démocratique du Parti québécois, soutenue entièrement par des militants bénévoles, sert à financer la permanence et les programmes de publicité du parti, mais également, par une formule de répartition, à financer le maintien de locaux permanents dans les comtés.

Protégeons les jeunes bovins

Dans le but de protéger les jeunes bovins contre le charbon symptomatique, une maladie grave, contagieuse et pratiquement sans espoir de guérison, le ministère de l'Agriculture du Québec recommande aux éleveurs d'avoir recours à la vaccination.

Le MAQ, soucieux de contrôler le charbon symptomatique et les foyers infectés, incite les éleveurs à faire immuniser les bêtes dont l'âge varie de 3 à 30 mois, et qui n'ont jamais été vaccinés contre cette maladie. Pour faciliter la tâche, le Ministère poursuit cette année encore sa politique d'aide aux éleveurs, en défrayant la plus grande partie du coût de la vaccination; la contribution de l'éleveur ne s'élevant qu'à $0.25.

Pour bénéficier de cette aide en 1976-77, le Ministère permet de vacciner dans les paroisses où un diagnostic a déjà été posé par un laboratoire de Pathologie vétérinaire soit pendant l'exercice financier 1973-74, 1974-75 ou 1975-76.

Il est à noter que cette vaccination peut se faire en tout temps de l'année, et pour s'en prévaloir, l'éleveur doit s'adresser à un médecin vétérinaire praticien; il doit l'informer du nombre approximatif des jeunes bovins à faire vacciner, les maintenir à l'intérieur de l'étable, et respecter les conseils et demandes du vétérinaire. Advenant la perte d'animaux, les cadavres doivent être détruits par le feu et enfouis profondément après les avoir recouverts d'une couche de chaux vive, pour éviter le réensemencement perpétuel des sols par des cadavres charbonneux.

Joyeux Noël!

Oui, pour passer Noël au soleil il est temps de réserver pour Miami, Fort Lauderdale, Acapulco, Barbades, Jamaique, Martinique.

Les places disponibles
sont de plus en plus rares.

Nous voudrions vous servir.

Agence de Voyages
BOISLARD

2095, Girouard, St-Hyacinthe
Tél: 774-6436

Permis prov. 75-01-50007

LE COURRIER *Coup d'oeil sur la* **finance**

BOURSE DE MONTRÉAL

LES COTES A LA FERMETURE D'HIER

Compilation complète des transactions — exemption de droits, rachats, ex-dividende, changement en plus ou moins à la fermeture.
z—Lot requiert vente ou demande.
Prix exprimés en cents à moins d'être précédés du signe de $.

Stock	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
Abb G	11500	$5⅝	5⅝	$5⅛	— ⅛
Abitibi	5600	$11⅞	11½	11¾	— ⅛
Alta Gas T	1075	$12⅜	12⅛	12⅜	
Alcan	4100	$24⅝	24½	24¼	
Asbestos	250	$30¼	30	30	— ¼
Astral	00	138	138	138	+8
Bank Mtl	12715	$15¼	15	15⅛	— ⅛
BMO rts	83259	17	15½	15⅝	— ½
Bank NS	3550	$40⅛	40¼	40¼	— ⅛
Bang CN	160	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Bq Pv Can	969	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Bell Canad	2685	$47⅛	47¼	47⅛	
Bell A pr	229	$47½	47½	47½	— ⅛
Bell wt	1500	395	390	390	—20
BM RT u	700	$13¾	13¾	13¾	— ¼
BP Can	200	$10	10	10	— ⅛
Brcan a	2345	$10⅜	10⅛	10⅛	— ⅛
BC Phone	510	$12⅜	12¼	12⅜	— ⅛
BCT 7.04	200	$18	18	18	— ¼
Cal P a	440	$29½	29½	29½	— ¼
Can Cem L	394	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
Can Cable	1200	$17¼	17½	17¾	
C Im	2030	$27⅛	26¾	26⅞	— ⅜
CIL	400	$23⅜	23⅛	23⅛	— ¼
C Ind Pw	1400	$16	15½	15½	— ⅜
CI Pow pr	100	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
CJV	400	162	162	162	+2
CP Inv	300	$22½	22½	22½	— ⅛
CPI pr	200	$45	45	45	
Canron	1200	$21⅛	21½	21½	— ⅛
CPLtd	7275	$17¼	17⅜	17⅜	
Carl Ok	1700	320	310	310	
Celanese	500	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Cent Dyn	1000	88	88	88	+4
Chrysler	1914	$19½	19½	19⅝	+ ⅛
Comilco	725	$38¼	38⅛	38¼	— ⅛
C Cadl	600	200	200	200	
Comonfor	100	$5	6	6	— ⅛
Con Bath	3025	$34⅛	34⅛	34⅛	+ ⅛
Con Gas	435	$12¼	12⅛	12¼	— ⅛
Corby vt	100	$17½	17½	17½	— ¼
Crain RL	1000	$10⅛	10⅛	10⅛	
Dome Pete	500	$41⅜	41½	41½	— ¼
Dotasco a	500	$29	29	29	
Dom Store	350	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
D Tex a	2000	$9½	9½	9½	— ⅛
Domtar	670	$23½	23¼	23¼	— ¼
Donohue	17	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Ea Sugs	500	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Fin Coll	200	220	220	220	— 5
Francana	800	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Gulf Can	7591	$32	31¾	31¾	— ⅛
Hugs Bay a	100	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
H Bay Co	1200	$20	20	20	— ⅛
Husky Oil	200	$20⅜	20⅛	20⅜	
IAC	8440	$17	16⅞	17	+ ⅛
Imp Oil a	11620	$22⅛	23	22⅛	— ⅛
Inco a	3340	$33⅛	32¾	32¾	— ⅛
IU Int	110	$10	10	10	
IPL a	200	$14⅜	14⅜	14⅜	
Ind Grp A	100	$7¼	7⅛	7¼	
Jannock	100	$6¼	6¼	6¼	
Kaiser Re	1250	$14	13⅞	14	— ⅛
Koffler a	200	470	470	470	—20
Labatt a	200	$16	16	16	— ⅛
Labatt pr a	375	$16	16	16	— ⅛
La Vrdx a	100	$5	5	5	— ⅛
Mac HA	200	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
MB Ltd	225	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Metmin c	100	$10¼	10¼	10¼	
Mass Fer	2835	$27	26⅞	27	+ ⅛
Mas F b	720	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Melchers	900	200	200	200	
Mercantil	2504	$16⅛	16⅛	16⅞	— ⅛
Molson A	200	$17¼	17¼	17¾	+ ⅛
Moore	7100	542	417	417	—125
Noranda	4177	$37⅛	37⅛	37⅛	— ⅛
Nordair	200	235	235	235	—25
Norcen	5142	$12¼	12	13	
Nor Tel	2350	$37⅛	37⅛	37⅛	— ⅛
Nor T w	200	$17¼	17	17	— ⅛
Pac Pete	600	$31½	31½	31½	— ⅛
Popular	2000	240	235	240	+ 20
Pow C a	775	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Prefac a	300	120	120	120	
Price Cos	1000	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
Que Tel	2600	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Reed P a	100	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Reitman A	100	$13	13	13	
Res Ser	1000	200	200	200	
Rothmn	400	$16¼	16½	16¼	— ⅛
Royal Bank	1879	$28⅛	28¼	28⅛	— ⅛
Seagram c	110	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
Shell Can	998	$17⅛	17⅛	17¼	— ⅛
Simpsons	450	$6⅛	6¼	6⅛	+ ⅛
Simpsons S	100	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Stelco a	2310	$29⅛	29¼	29¼	— ⅛
Texaco	270	$25	25⅛	25⅛	— ⅛
Thom A	1000	$13⅛	13¼	13¼	+ ⅛
Tor Dm Bk	860	$18¼	18½	18½	— ⅛
TD Rltw	400	130	130	130	—45
Tot Pet A	500	$7⅛	7¼	7⅛	— ⅛
Tr Can PL	260	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛

	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
Trans Mt a	1600	$11	11	11	
Unt Bank	600	285	280	285	+5
Walk a	6125	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅛
Weston	3050	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
York L b	617	85	85	85	+5
Zellers	820	430	425	430	—15

INDUSTRIELLES JUNIOR

BrCon Oil	2800	38	38	38	—12
Com Hold	1000	30	30	30	+5
East Bak	100	$8¼	8¼	8¼	

MINES ET PETROLES

Acroll Ltd	1000	52	52	52	—4
Basic Res	200	$10	9⅜	9⅜	— ¾
Baker Tlc	1500	17	17	17	—1
Bateman	5000	5	4	5	+2
Cadillac Ex	2700	85	81	85	+4
Chib Cop	1000	17½	17⅜	17½	—1½
Com N	2000	20½	20½	20½	—4½
Cons Imp	25000	30	29	30	+1
Dyn Mn	9500	84	83	84	+1
FNorm	400	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
GEQ	2000	210	210	210	
Gold Hk	500	13½	13½	13½	
Kiena	700	123	123	123	—12
Massval	2000	10	10	10	
Midepsa	500	13	13	13	—2
Mt Jamie	12060	45	43	43	
M. Pleas	5000	15	15	15	
N. Jobu	1500	51	50	51	—3
NA Asb	1000	17	17	17	
Peso Silv	1000	56	56	56	
Phoenix	400	450	450	450	
Proto Ex	3500	22	21	22	+1
Queenstn	1135	29	29	29	+1
Roy Agas	5633	26	25½	25½	— ½
Sil Stack	2500	25½	25½	25½	
Talisman	15000	29	28½	28½	—2½
Trollus min	7000	9	9	9	—1

Total sales: Industrials 266,270
mines and oils 115,074

FONDS MUTUELS

AGF Group	
Amer Growth	4.46
Cdn Gs Equ	13.47
Cdn Sec Gth	4.97
Cdn Trusteed	4.45
Corp Invest	5.41
Corp Inv Stk	4.97
Gwth Equity	6.15
Japan	7.82
nMoney Mkt	10.00
Special	2.83
All Canadian Gr	
Compound	5.46
Dividend	5.74
Northrn Equ	3.54
Revenue Gth	3.70
Venture	2.78
4000	3.81
Calvin Bullock Gr	
Acrofund	1.18
CIF	4.34
Eaton Group	
Commwth	14.12
Growth	9.02
Income	4.48
Internatnl	6.69
Leverage	3.84
Venture	3.28
Viking	5.15
Guardian Group	
Enterprise	.84
GIS Comp	8.42
nGIS Incom	2.56
yGrwth Fnd	8.03
North Amer	3.13
Mutual Acu	5.52
Mutual Inc	4.61
Sec Income	9.45
World Equity	5.13
Investors Group	
yGrowth	11.54
yInternatnl	5.76
yJapan	8.46
yMortgage	4.79
yMutual	5.36
yRetiremnt	5.64
yProvidt Mu	7.07
yProvidt Stk	5.24
Nat Res Gth	3.78
Planned Invest Gr	
Canada Cum	5.34
Canada Grth	6.24
Pld Resources	4.30
Pld Sec Inc	5.43
Taurus	4.53
Pret et Revenu Gr	
yAmericain	8.56
yCanadien	6.49
yRetraite	6.26
Prevest Mut	7.04
Prudential Group	
Growth	5.73
Income	5.10
Savings Invest Gr	
yAmerican	8.56
yCanadian	6.49
yRetiremnt	6.26
United Bond Shr	
yRoyFund	6.22
yRoyFnd inc	5.01
United Group	
yAccumula	4.16
yAccumu R	4.54
yAmerican	1.06
yHorizon	2.20
yVen	
ySecurity	4.60
yVenture	2.51
yVenture Ret	4.28
Universal Gr	
Save Equity	8.19
Save Income	5.14
Non Members	
Assoc Inv	5.29
yBeaubrian	4.60
ynBolt TremE	6.13
Cdn S Afr Gd	3.42
Canagex Gr	
yBond	9.31
Fund	9.94
Internatnl	7.65
yMortgage	10.10
Capital Gtn	9.79
xChase	6.50
CML Group	
Growth	6.71
Intl Energy	2.45
Intl Gth	4.41
Intl Income	3.33
Univest	5.13
xComp Cap	4.12
Desjardins Gr	
Canadian	7.65
yHypotheq	4.27
yInternatl	6.96
yObligatns	4.99
Quebec	3.80
PEP	2.22
nySpec	4.53
Dixon Kreg	5.73
yDomin Comp	6.62
Dreyfus Group	
Inc	11.26
Internatl	12.36
nExecutv Can	6.14
nExecutv Intl	7.55
xFld Trend	21.22
nHarvard	6.18
Heritage	1.95
Industrial Gr	
Indust Amer	2.03
yIndust Div	6.17
Indust Eq	5.19
Indust Gth	16.22
yIndust Inc	10.17
yIndst Pens	20.80
Itco	5.00
Keystone Gr	
Cus K-2	5.17
Cus S-1	18.47
Cus S-4	3.26
Polaris	3.19
xLex Rsrch	14.46
xManhatn	2.68
Marlborough	4.76
Natrusco	12.93
NW Group	
Canadian	4.74
Equity	6.38
Growth	4.65
xOne Wm St	12.83
xOppenhmr	6.35
PHN Group	
yBond	10.79
yCanadian	7.67
Fund	14.03
yPooled	29.19
nyRRSP	11.60
PMF Managmnt	
nPension Mu	6.38
nXanadu Fd	3.68
Principal Gr	
Collective	5.91
Growth	4.48
Venture	2.90
xPutnam	10.17
Scotiafd Gr	
Scotiafund	.94
Scotiafd Mtg	1.02
Sterling Enty	6.03
Temple Gth	9.56
Trans Canada Gr	
vA	5.52
yC	11.37
ySpecial	4.38
Vanguard	5.54
Western Gth	4.84

LES TITRES LES PLUS ACTIFS

INDUSTRIELLES

Bank Mont	12715	$15¼	15	15⅛	— ⅛
Imp Oil A	11620	$23¼	22	23¼	+ ¼
CP Ltd	9775	$17¼	17⅜	17⅜	
IAC	8440	$17	16⅞	17	+ ⅛
Gulf Oil	7591	$32	31¾	31¾	— ⅛
Moore Corp	7100	$42	41¾	41¾	—1⅛
Walker A	6125	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅛
Abitibi	5600	$11¾	11⅞	11⅞	— ⅛
Norcen Eng	5142	$12⅛	13	13	
Alcan	4800	$24¼	24⅛	24⅛	— ⅛

MINES ET PETROLES

Cons Imp	25000	30	29	30	+1
Talisman	15000	29	28½	28½	—2½
Mt Jamie	12000	45	43	43	
Dynamic M	9500	84	83	84	+1
Trollus Mins	7000	9	9	9	—1

La Société de développement industriel du Québec vient en aide à 19 entreprises de la province

La Société de développement industriel du Québec a accordé dernièrement 23 aides financières à 19 entreprises du Québec. Ces aides comprennent 17 remboursements d'une partie des intérêts d'emprunts jusqu'à concurrence de $1,322,300, cinq prêts au taux du marché de $1,255,000 et la Société a garanti un prêt de $900,000. Les investissements projetés par ces 19 entreprises aidées dépassent $10 millions.

Voulant stimuler les investissements dans l'industrie manufacturière du Québec, la SDI a mis au point quatre programmes qui favorisent l'implantation, l'expansion et la modernisation d'entreprises manufacturières, la fusion et la consolidation des moyens de production, le financement d'entreprises qui, bien que rentables, ne peuvent obtenir des fonds du secteur privé à des conditions raisonnables et en dernier lieu, l'exportation de produits fabriqués au Québec.

L'assistance financière de la Société peut prendre différentes formes. La SDI peut aider une entreprise par un prêt au taux du marché et à un taux d'intérêt réduit, une prise en charge d'une partie du coût d'un emprunt, une souscription au capital-actions, une exemption de remboursement de prêt et la location ou l'achat d'immeubles acquis ou construits par la Société.

Pour chaque intervention, la SDI favorise l'achat de biens d'équipement et de matières premières du Québec, la présence de cadres francophones et le recours à des services tertiaires québécois.

Expansion et modernisation

Selon son programme qui favorise l'expansion et la modernisation des entreprises manufacturières, la SDI a assisté financièrement 13 firmes.

Les entreprises aidées sont V. Lacasse Ltée de Ville Saint-Michel, Erco Industries Limited de Buckingham, Soudure Industrielle de Saint-Jean Ltée, Metalworks Limited de Lachine, Duchesne & Fils Ltée de Yamachiche, Draco Ltée de Repentigny, Conduits Condel Ltée de Bromont, Ayer's Cliff Industries Ltd, Les Industries Vadco Inc. de Marieville, Hamelin Entreprises Inc. de Boucherville, Sopamco Inc., Designers Circle (Montréal) Inc., et Les Produits White Star du Canada Ltée, ces trois dernières opérant à Montréal.

Aide à l'exportation

Par ailleurs, cinq entreprises se sont vues accorder une aide de la SDI afin d'augmenter leurs exportations. Il s'agit de B. & R. Choinière Ltée de Boisbriand, Xception Design Ltée de Chomedey, Techmire Ltée et Cimon Limited de Montréal ainsi que Safeway (Québec) Inc. de Saint-Hubert.

Prêt

D'autre part, la SDI a consenti un prêt au taux du marché de $55,000 à Schola Inc. de Marieville. Cette forme d'aide est accordée à des entreprises qui, bien que rentables, ne peuvent obtenir des fonds du secteur privé à des conditions raisonnables.

Avantages fiscaux

En outre, sept de ces entreprises bénéficieront de dégrèvements fiscaux totalisant $337,572 conformément aux dispositions de la loi 21 favorisant le développement industriel par de tels moyens.

Plus près de nous, SAINT-JEAN ET MARIEVILLE ont bénéficié de ces octrois

L'expansion de Soudure industrielle de Saint-Jean Ltée, nécessitera une mise de fonds supérieure à $660,000. La SDI est présente dans ce projet et acquittera une partie du coût d'un emprunt jusqu'à concurrence de $115,000. De plus, ce fabricant de boîtes métalliques bénéficiera de $23,800 en avantages fiscaux.

Les Industries Vadco Inc. de Marieville recevront $54,600 de la SDI sous forme de remboursement d'intérêts sur un emprunt. Ce fabricant d'isolants de tuyauterie investira $180,000 pour son expansion.

Par ailleurs, une autre entreprise de Marieville Schola Inc., bénéficiera de l'aide de la Société par un prêt au taux du marché de $55,000. La SDI accorde une aide à des entreprises qui, bien que rentables, ne peuvent obtenir du financement à des conditions raisonnables du secteur privé.

Excellentes perspectives à la Banque de Montréal

Selon un article paru dans le numéro de juin de la Revue des Affaires de la Banque de Montréal, les perspectives à court terme sont bonnes pour les exportations canadiennes, mais des difficultés pourraient se présenter sur plusieurs fronts.

La Revue prévoit que la reprise économique qui se poursuit aux États-Unis et au Japon, les principaux clients du Canada, exercera une forte demande sur les produits canadiens en 1976. Un modeste accroissement des exportations vers le Royaume-Uni et les pays de la Communauté Économique Européenne, où la reprise est moins marquée, est également prévu.

Toutefois, la Revue fait observer que les importations ont été supérieures aux exportations pour la première fois en quinze ans et que plusieurs tendances sont certainement très préoccupantes à long terme.

Si l'avenir semble brillant à court terme pour les exportations d'automobiles, la Revue indique que cette industrie rencontre de grands problèmes. Le Canada a connu l'an dernier un déficit de $2 milliards dans ses échanges de produits de l'automobile avec les États-Unis et, selon une récente étude du Gouvernement de l'Ontario "les prix canadiens ne peuvent plus supporter la concurrence des fabricants américains". L'industrie des pièces détachées a fortement fléchi ces derniers temps, peu de nouvelles usines ont été implantées, tandis que certaines usines étaient même déménagées aux États-Unis.

D'après la Revue, "du fait que le déficit dans les échanges de véhicules et de pièces avec les États-Unis représente environ 40% du déficit global des opérations de compte courant du Canada en 1975, il est évident qu'il faudra sans tarder obtenir un net revirement dans les échanges de produits de l'automobile si le Canada veut améliorer la situation de sa balance des paiements".

Dans son évaluation des exportations de matières premières et de produits semi-finis, la Revue note: "la tendance à une forte augmentation des coûts de production au Canada dans les industries extractives et les industries de transformation, et à des paiements de royalties plus élevées aux gouvernements, a déjà freiné les investissements dans l'expansion des moyens de production. En conséquence, il ne semble pas que la remontée cyclique de ces exportations dans les prochaines années sera aussi forte qu'elle aurait pu l'être.

La Revue indique également que le pétrole brut, "un produit qui représentait près du dizième de la valeur total des exportations canadiennes en 1975", ne sera peut-être plus exporté du tout d'ici cinq ans. De plus, les réserves canadiennes de gaz naturel sont également en diminution et il est peu probable que les exportations augmentent, même si le gaz de l'Arctique entrait en production d'ici dix ans.

C.I.L. fait connaître ses dividendes

Lors d'une réunion tenue le 4 juin, le Conseil d'administration de la Canadian Industries Ltd a déclaré les dividendes suivants:

ACTIONS PRIVILÉGIÉES:

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 1976, 1-⅞ p. cent en devises canadiennes payable le 15 juillet 1976 aux actionnaires inscrits le 15 juin 1976.

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1976, 1-⅞ p. cent en fonds canadiens payable le 15 octobre 1976 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 1976.

ACTIONS ORDINAIRES

Un dividende de 30 cents par action en fonds canadiens payable le 30 juillet 1976 aux actionnaires inscrits le 30 juin 1976.

La compagnie estime que, conformément aux mesures anti-inflationnistes du gouvernement fédéral, le dividende déclaré pour les actions ordinaires représente le montant maximal qu'elle peut verser pour un trimestre.

Subvention à la Société d'agriculture

La Société d'agriculture du comté de Verchères vient de recevoir du ministère de l'Agriculture une subvention au montant de $2.000.

La subvention permettra de défrayer les prix lors de la journée agricole pour l'année 1976.

Annonces classees
En commandant votre annonce, vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte
CHARGEX

Continuons à donner aux malades de la lèpre un avenir plus humain et plus heureux. Donnons à
FAME PEREO

LE COURRIER
Offre à ses lecteurs
des mots mystère
captivants

Melchers

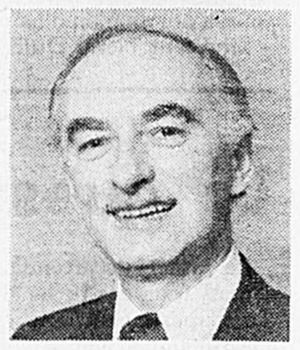

M. Charles Poirier

La Distillerie Melchers Ltée est heureuse de vous annoncer la nomination de M. Charles Poirier comme Représentant des Ventes de votre région.

M. Poirier se fera un plaisir de vous aider dans vos acitvités récréatives, locales ou régionales. Vous pourrez le contacter au:

4480 Côte De Liesse,
Ville Mont-Royal, Québec.
Téléphone: 731-3676

NOMINATION

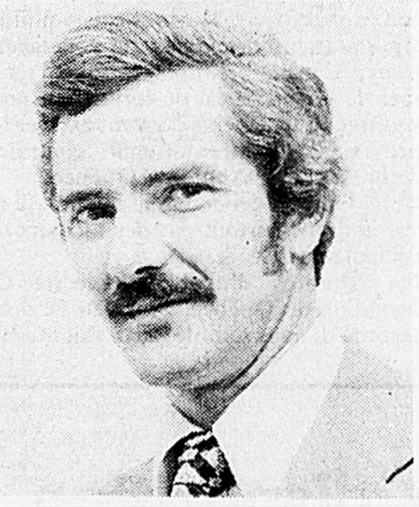

FRANCOIS BELISLE

M. Jérôme Croteau, président de Jérôme Automobiles Ltée est heureux d'annoncer la nomination de François Bélisle comme directeur des ventes.

Rapport sur les bestiaux

TAUREAUX
$27.-$36.50

VEAUX
Toutes les classes de veaux sont en bonne demande et le marché est actif. Des veaux de bonne et moyenne qualités forment la majeure partie des réceptions d'aujourd'hui et celles-ci sont nombreuses. Les prix payés pour les diverses catégories sont stables comparativement à ceux enregistrés la semaine dernière. Bons veaux de lait: $50.-$65., ventes jusqu'à $70.50; moyens: $35.-$49.; communs: $23.-$34.

Veaux de remplacement: Trop peu pour établir les prix.

AGNEAUX & MOUTONS
Aucune réception.

"Abattage de bovins inspectés dans la province de Québec pour la semaine dernière: - 5367".
N.B. À partir du 7 juin 1976 vous aurez accès à un nouveau système d'information (code-a-phone) sur les prix du marché sur ruban magnétique.
Veuillez composer: 526-4068.

BOVINS
À l'ouverture du marché ce matin, la demande est bonne pour toutes les classes de bovins et le marché est actif. Les réceptions sont nombreuses et sont surtout composées de vaches laitières. Les diverses catégories offertes en vente s'échangent à des prix stables comparativement à ceux de la semaine dernière.

BOUVILLONS
A-1&2: $41.50-$42.
A-3&4: NIL
B's : $39.75-$40.75
Comel: $27.-$38.25

TAURES
A-1&2: NIL
A-3&4: NIL
B's : NIL
Comel: $26.50-$31.50

VACHES
D-1&2: $27.-$29.50
D-3 : $23.50-$26.75
D-4 : $17.-$23.25

Me Gilles Daoust
avocat
88, rue Notre-Dame
Saint-Pie
tél: 772-2238
Bureau
tous les soirs

VENTE DE PRODUIT CHIMIQUE POUR PISCINE
TEL: 773-8793
CHLORE HTH 70% ACTIF

100 lbs granulé	100 lbs tablettes	75 lbs granulé	75 lbs tablettes
$68.96	$68.96	$54.29	$54.29

35 lbs granulé	35 lbs tablettes	20 lbs granulé arward
$26.79	$26.79	$21.99

Chlorestabilise lotus 20 lbs	Stabilisateur Lotus 5 lbs	Algeacide lotus 1 gallon
$37.89	$11.40	$5.50

Réducteur PH Minus 5 lbs	Soda PH Plus 5 lbs	Acide muriatique 1 gallon	Terre diatomee 50 lbs
$4.25	$2.50	$4.45	$9.95

Commande minimum $25.00
Livraison gratuite
tél: 773-8793

10½%
6 ans
LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
Valeurs de placement
1395 rue Girouard ST-HYACINTHE tél. bur.: 774-5354
Gérant: Georges Desrosiers
Représentants:
Julien Chicoine, Jean M. Phaneuf,
Gilles Chartier, Yves Jetté

INTER-LOTO TIRAGE: 4 juin 1976 — 1,507,476 billets vendus — 12094 gagnants — $1,176,650 en prix

| | | | | |

Explorez les provinces de l'Atlantique

Des plages ensoleillées, des clairs de lune qui se mirent dans l'eau, des palourdes fraîches que vous avez ramassées et fait bouillir vous-même, les traditions gaéliques et acadiennes, et le berceau de l'histoire du Canada, les provinces de l'Atlantique sont tout cela.

C'est ici que Jean Cabot et Jacques Cartier ont débarqué lors de leurs découvertes au 15e et au 16e siècle et c'est à Charlottetown, dans l'Ile-du-Prince-Edouard que les Pères de la Confédération se sont réunis en 1864 pour donner naissance au Canada.

Le choix des vacances tout-compris dans les quatre provinces - Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard et Terre-Neuve - est vaste. Les tout-compris avion-/auto sont probablement les plus souples. Vous prenez l'avion jusqu'à un point de départ, vous cueillez votre voiture louée à l'aéroport puis vous suivez votre propre itinéraire.

Grâce à ces tout-compris, vous n'avez plus besoin de vous dépêcher, vous êtes libre de vous attarder aux endroits qui vous plaisent le plus.

Certains tout-compris couvrent les quatre provinces tandis que d'autres se concentrent sur une ou deux.

Si vous le préférez, il y a des excursions dans de confortables autocars climatisés, en compagnie de guides bien renseignés.

L'un des tout-compris avion/auto, présenté par Air Canada et Tilden Rent-a-Car, offre le choix de trois villes comme point de départ: Fredericton (N.-B.), Charlottetown (I.-P.-E.) ou Halifax (N.-E.). Vous pouvez, par exemple, prendre l'avion jusqu'à Fredericton, cueillir votre voiture à l'aéroport et partir à l'aventure.

Fredericton, la ville des ormes majestueux devint la capitale du Nouveau-Brunswick en 1785. La même année, l'Université du Nouveau-Brunswick y était fondée. C'est la plus ancienne institution de haut-savoir du Canada anglais.

A Fredericton, vous découvrirez également la galerie d'art Beaverbrook (elle possède des tableaux de Salvador Dali), l'Old Government House, qui servit de résidence aux gouverneurs de la colonie avant la Confédération et la cathédrale Christ Church, un beau spécimen de l'architecture gothique.

Rendez-vous ensuite à Moncton, vous arrêtant chemin faisant, pour vous reposer et vous baigner, au parc national Fundy. Près de Moncton, la plaque tournante des transports des Maritimes, vous verrez la Pente Magnétique où, bien que les lois de la physique vous disent le contraire, votre voiture, le moteur au point mort, montrera la côte à reculons.

Il n'y a que 60 milles de Moncton au Cap-Tourmentin d'où vous prenez le traversier qui en 45 minutes vous conduit à l'Ile-du-Prince-Edouard, la plus petite province du Canada. Si vos vacances tombent la semaine du 16 au 24 juillet, ne manquez pas le carnaval du homard de Summerside avec ses kiosques, ses manèges et ses délicieux soupers au homard.

Tâchez aussi de voir la pièce "Anne of Green Gables" au festival d'été de Charlottetown et de visiter la maison d'Anne à Cavendish.

Depuis Charlottetown, rendez-vous à Wood Islands et prenez le traversier jusqu'à Caribou (N.-E.) puis, suivez la côte, en direction est, jusqu'à l'Ile du Cap-Breton.

La piste Cabot, qui serpente le long de la partie nord de l'Ile et qui traverse le parc national du Cap-Breton vous coupe littéralement le souffle. A certains endroits, le chemin est taillé dans le rocher, qui s'élève abruptement d'un côté et plonge dans le golfe du Saint-Laurent de l'autre.

Tandis que vous serez dans l'Ile du Cap-Breton, n'oubliez pas de visiter le musée Alexander Graham Bell à Baddeck, sur le bord du lac Bras d'Or, et la forteresse de Louisbourg, construite par les Français entre 1720 et 1840, et qu'on est en train de restaurer. Certains des bâtiments sont terminés et ouverts au public.

Halifax, capitale de la Nouvelle-Ecosse est une ville prospère et cosmopolite. Vous trouverez ici d'intéressants magasins, des restaurants de fruits de mer délicieux, du théâtre, des musées, des galeries d'art, la colline de la Citadelle et plus de 225 ans d'histoire.

Une fois que vous aurez visité la ville, vous n'aurez qu'à laisser votre voiture à l'aéroport et à prendre l'avion pour rentrer.

Le prix de ce voyage, y compris six nuits à l'hôtel, l'usage d'une automobile pour sept jours et 700 milles gratuits est de $183. par personne (basé sur deux personnes en chambre double). Le billet d'avion de chez vous au point de départ, aller et retour, n'est pas compris.

Si vous ne tenez pas à conduire pendant vos vacances, UTL Holiday Tours offre un voyage de 14 jours dans les provinces de l'Atlantique avec arrêts à St. Andrews-by-the-Sea et Saint-Jean (Nouveau-Brunswick); Digby, Halifax, Peggy's Cove, Lunenburg et l'Ile du Cap-Breton (Nouvelle-Ecosse); Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard); Saint-Jean (Terre-Neuve).

Des délicatesses culinaires locales accompagnent les plats les plus courants tels le homard et le flétan.

Le scoutisme...

(Suite de la page A-3)

recrutement des animateurs. Si on a semblé croire que la popularité du scoutisme était à la baisse, on constate, fort heureusement, que la situation est tout à fait à l'inverse et que nous ne pouvons accueillir tous ceux qui veulent en faire partie, faute d'animateurs.

C'est en ce sens que les dirigeants du scoutisme de S.-Hyacinthe, ou plus exactement, les «Comités de parents scouts et louveteaux de S.-Hyacinthe lancent un appel aux «anciens» scouts qui pourraient donner un coup de main. Ce serait, pour eux, une excellente occasion de se «retremper aux sources» et de dispenser à des jeunes, comme eux l'ont déjà été, leurs connaissances acquises au sein du scoutisme.

Une expérience vécue à la fin d'un camp scout tenu l'été dernier, nous a été racontée par une personne adulte du mouvement scout. Elle est extrêmement touchante et démontre l'intérêt des jeunes pour le mouvement: un adolescent de 15 ans termine son camp d'été; c'est la dernière journée. Il est assis et il jongle, seul dans son coin. Quand on lui demande ce qu'il a, des larmes mouillent ses yeux et il explique que ce camp d'été pour lui, est le dernier, parce qu'à 15 ans, il n'a plus sa place dans le scoutisme.

Il est déjà «trop vieux» pour demeurer dans sa catégorie, mais il ne peut espérer accéder à un plus haut niveau parce qu'on manque d'animateurs.

Le soir, dans le sous-sol de l'église de sa paroisse, quand des scouts plus jeunes que lui tiennent des réunions, il y assiste en observateur, en spectateur, et il a le coeur gros et les yeux brouillés encore. Il les envie...

Nous faisons appel à ceux qui ont déjà fait partie du scoutisme dans leur jeunesse. Nous faisons appel à ceux à qui le mouvement a apporté quelque chose, même à la jeunesse canadienne-française.

Anciens scouts, êtes-vous toujours prêts? Le mouvement a besoin de vous; êtes-vous là? A St-Hyacinthe, présentement, il existe 4 meutes de louveteaux, également 3 troupes éclaireurs et un poste.

On peut facilement communiquer avec un responsable en s'adressant à la direction des paroisses de S.-Hyacinthe, ou au Secrétariat du District de S.-Hyacinthe, 1900, rue Girouard - tél. 773-8581. Mme Trudeau se chargera de prendre les messages et de les transmettre à qui de droit. Le mouvement scout étant structuré sur le plan paroissial uniquement, personne n'est en contact avec des étrangers.

Une note encourageante ressort toutefois de l'expérience scoute maskoutaine: la présence et la participation des parents des scouts et des louveteaux aux activités. Voilà une excellente façon d'aider le scoutisme à vivre et à poursuivre son action humanitaire et civique à l'intérieur d'une école de vie des plus enrichissantes, autant pour les animateurs que pour les enfants et les adolescents.

Association des Scouts du District de S.-Hyacinthe Inc.

conseil d'administration Pavages Maska Inc.

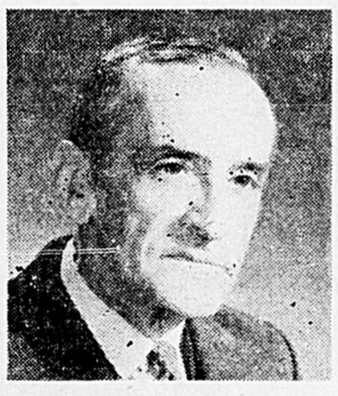

Gaston A. Mailhot, ing.
Président & directeur-général

Yvon Beauregard, ing.
Vice-président

Jean-Guy Laurin, ing.
Vice-président

André Mailhot,
Trésorier

Yves Mailhot,éc.
Secrétaire et adjoint
au directeur-général

Lors de la dernière assemblée des actionnaires de la compagnie Pavages Maska Inc. tenue à la fin 1975, le conseil d'administration, en fonction depuis 1970, a été réélu pour un autre terme. Le conseil se compose des officiers suivants: M. Gaston A. Mailhot, ing. président et directeur-général, M. Yvon Beauregard, ing. vice-président, M. Jean-Guy Laurin, ing. vice-président, M. André Mailhot, trésorier, M. Yves Mailhoti, éc. secrétaire et adjoint au directeur général. Pavages Maska Inc., dont le siège social est situé à St-Dominique, est uniquement une compagnie de construction (travaux routiers, municipaux et de génie civil) qui oeuvre depuis plus de vingt ans dans la région maskoutaine.

ON PEUT LOGER PRESQUE TOUT DANS LA NOUVELLE TOYOTA COROLLA LIFTBACK.

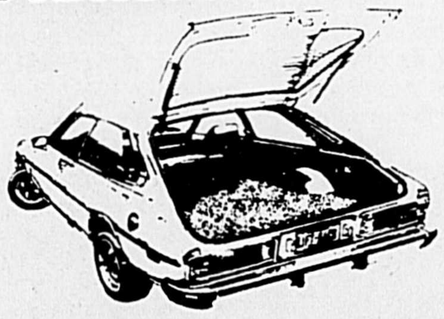

ANGERS AUTOMOBILE LTEE
Vente, service et pièces — Josaphat Angers, prés.
3395, Boul. Laframboise, St-Hyacinthe
Tél.: 774-9191

Vous voulez être bien... chez vous? Appelez-nous!
Le confort au foyer, ça commence avec nous.

"Moi, j'suis l'agent qui s'occupe de bien remplir votre réservoir d'huile à chauffage. Je m'en occupe sans que vous m'appeliez. Et puisque la planification budgétaire est aussi importante pour moi que pour vous, je vous facilite les choses en vous offrant un mode de paiements mensuels répartis sur une base annuelle."

De l'huile à chauffage? Appelez:

796-3633 774-5555

M. Jean-Claude Courchesne

4000, rue Lamoureux
Parc Industriel, St-Hyacinthe
774-5555 — 796-3633

M. Jean-Claude Courchesne

M. Alfred Bernier

CONFORT AU FOYER Esso
C'est plus que confortable!

"Saviez-vous qu'au coeur de l'été, le climatisateur Esso pourrait faire de votre maison un oasis de calme et de fraîcheur que toute votre famille appréciera? Et qu'un purificateur d'air électronique élimine 95% des poussières et du pollen qui circulent autour de vous? C'est chez moi, dépositaire d'équipement Esso, que vous trouverez tout cela. J'offre aussi des modes pratiques de paiement. Venez faire un tour, j'suis à votre service."

De l'équipement? Du bon service? Appelez:

774-7991 774-8445

Plomberie Chauffage
St-Hyacinthe Inc.

585, rue Brodeur
St-Hyacinthe
774-7991 — 774-8445

Championnat canadien féminin de balle-molle amateur à Saint-Hyacinthe à la fin d'août

par Louise Lamothe

Saint-Hyacinthe sera la ville hôtesse du Championnat Canadien Féminin de Balle-Molle Amateur qui sera disputé du 25 au 29 août 1976. Des équipes représentant chaque province canadienne ainsi que les territoires du Nord-Ouest et du Yukon se rencontreront. C'est un tournoi à la ronde préliminaire avec 2 sections de 6 équipes chacune. Les 2 premières équipes de chaque section à la fin de la ronde préliminaire se disputeront les honneurs d'une ronde subséquente à double élimination pour décider du grand vainqueur.

Le Comité organisateur est composé de M. Clément Rhéaume, vice-président et responsable des cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que du Baquet Canadien à titre de président de la Fédération de Balle-Molle Amateur du Québec, de M. Claude Marchessault assumera le poste de trésorier et responsable du transport des équipes et des activités socio-culturelles. La gent féminine n'a pas été oubliée, Mme Gilberte Phaneuf agira comme responsable des hôtesses. En ce qui a trait aux terrains de balle, M. Réjean Pion en aura la responsabilité, tandis que pour la tente Sport O'Keefe, M. Bernard Bail en sera le responsable. Pour la galerie de presse, MM. Armand Chauvin et Guy Gaulin auront la gentillesse de recevoir les membres de la presse parlée et écrite. À la vente des billets réservés, la tâche incombe à M. Guy Saint-Amand et pour la responsabilité des entrées aux terrains de balle, M. Alain Frenière en assumera les fonctions. M. Bernard Lefort s'occupera des hôtelles conjointement avec Mme Gilberte Phaneuf. Dans le domaine de la restauration et des activités au Stade de La Providence, M. Paul Lemieux en sera le chef de file. À souligner que 50% des profits réalisés au point de vue restauration, seront versés à l'Association du Hockey Mineur de Saint-Hyacinthe, l'organisme bénéficiaire du Championnat. Un geste louable de la part de M. Lemieux.

Pour la soirée bavaroise du vendredi 27 août, M. Gaston Lévesque, relationniste de la Brasserie O'Keefe à Saint-Hyacinthe, dirigera les opérations. Secteur hébergement et hospitalité, facteurs importants au sein du Comité, toute responsabilité en revient à M. Jacques Desmarais. Du côté des statistiques, on retrouve M. Gaétan Pion. M. Jean Guérin verra à l'aménagement des terrains, des estrades, peinture, etc... Au secteur de la publicité, un gars qui travaille sans relâche tout spécialement depuis deux mois, M. Yves Chabot. Il ne faudrait pas oublier l'apport de MM. Lucien Aubé et Claude Deschamps, le directeur administratif de l'Association Canadienne de Sport Amateur.

Il est à noter que Sport O'Keefe devient le principal commanditaire de ce Championnat. En effet, Sport O'Keefe s'associe davantage aux sports amateurs québécois et devient un collaborateur de premier plan et comme l'union fait la force, les responsables du Championnat envisagent l'avenir avec optimiste et anticipent un succès sans précédent de cette première compétition féminine de balle molle au Québec.

Les profits du championnat Canadien Féminin seront remis à l'Association du Hockey Mineur de Saint-Hyacinthe et sur cette photo, on aperçoit le président de cette association, M. Claude Marchesseault (3e à droite) en compagnie de MM. Denis Frenière, Fabien Cordeau, échevin, Gilles Girard, échevin, Jean-Louis Chicoine, échevin et Guy Descôteaux, président du championnat.

A.F.E.A.S. de Douville

Mercredi soir le 16 juin aura lieu la dernière rencontre avant les vacances de tous les membres de l'A.F.E.A.S. de Douville à l'endroit habituel.

Toutes les dames sont priées d'assister à cette réunion qui clôturera une année bien remplie. Chaque membre devrait se faire un devoir d'y assister.

L'A.F.E.A.S. de Douville tient à remercier Mme Georgette Chabot qui a consacré de son temps à initier plusieurs dames à l'art du macramé.

Lors de la dernière rencontre, M. l'abbé Jean-Gilles Rodier a été invité comme conférencier et s'est entretenu avec les dames sur les relations mère et fille. Félicitations aux dames qui ont participé à l'exposition artisanale.

Une bonne isolation permet de se chauffer à un coût inférieur

Comment se chauffer efficacement et économiser par surcroit? Avant tout, il convient d'assurer une bonne isolation thermique des surfaces exposées de sa maison.

En optant pour cette solution, vous éviterez qu'une partie de la chaleur s'échappe à l'extérieur.

Ainsi, votre système de chauffage consommera moins d'énergie et vous procurera toute la chaleur voulue, à un coût inférieur. Rappelez-vous que l'isolation thermique est la condition essentielle d'un usage judicieux de l'énergie.

Afin de mieux vous renseigner sur ce sujet, nous vous proposons la brochure intitulée **L'Hydro-Québec vous explique l'isolation thermique.**

Vous pouvez vous la procurer à nos bureaux du Service de la clientèle.

Hydro-Québec

ISOLATION

Championnat Canadien Féminin de Balle Molle

AVIS

Le Comité Organisateur du Championnat Canadien Féminin de Balle Molle qui aura lieu à Saint-Hyacinthe, du 25 au 29 août 1976, tient à aviser les maisons d'affaires et les commerçants de la région de Saint-Hyacinthe, qu'il a accordé à l'Agence de Publicité Maskabel Enr. (Messieurs Claude Bergeron et Jean-Marie Gilbert) 555 Gosselin, St-Joseph, Saint-Hyacinthe, le droit exclusif de la vente d'annonces pour la publicité concernant des napperons publicitaires et un programme-souvenir, tout ceci en marge de ce dit Championnat.

Toute organisation ou personne, autre que l'Agence de Publicité Maskabel Enr., n'a l'autorisation de solliciter pour le compte du Championnat Canadien Féminin de Balle Molle 1976, en ce qui regarde les points énumérés ci-haut.

Avis est donné par: M. Guy DesCôteaux,
Président,
Championnat Canadien
Féminin de Balle Molle,
Saint-Hyacinthe,
Québec.

Annonces classees

Faites porter à votre compte

vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte CHARGEX ou MASTER CHARGE en commandant votre annonce

CHARGEX - MASTER CHARGE

Prévention des incendies à S. Pie

Dans le cadre du programme de prévention des Incendies dont s'est prévalue la paroisse de Saint-Pie de Bagot en 1974, un montant de $7,810. vient d'être remis à la municipalité à titre de versements statuaires pour l'année 76, par le ministère des Affaires municipales.

Le montant total qui a été consenti en 1974 fut de $39,050. payable en 5 termes annuels. Une somme de $15,620. reste à être versée.

Faites marcher vos pieds, pas seulement vos doigts.

PARTICIPACTION

Marchez. Des aujourd'hui

Richard Henault

notaire

ST-PIE: 137 rue Présentation 772-2484
DOUVILLE: 4947, rue Frontenac 773-1704
DOUVILLE: Mardi et vendredi, 1h. à 5h. p.m.
Mardi, jeudi, vendredi, (soir), 7h. à 9h. p.m.

JOHN DEERE

Les spécialistes de la fenaison et de l'ensilage

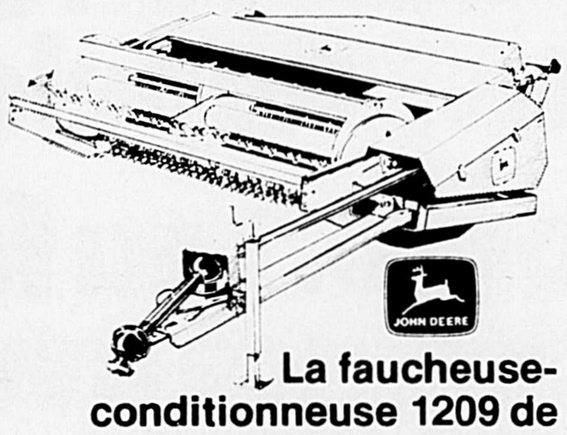

La faucheuse-conditionneuse 1209 de 9 pieds, c'est la "machine équilibrée"

Presse 346, robuste et silencieuse

moins de bruit et plus de foin en balles

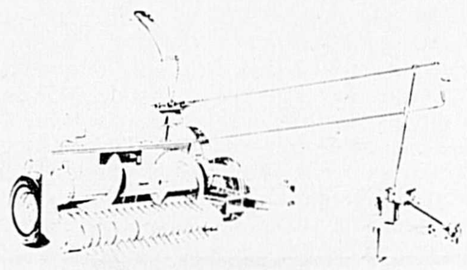

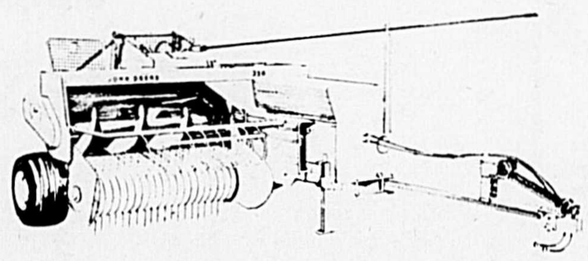

JOHN DEERE LE SPÉCIALISTE DE L'ENSILAGE

Récolteuse intermédiaire 35: avantages des gros modèles à la portée des exploitations de moyenne importance

Les Equipements Lague Ltée vous invite à une clinique sur les machineries de fenaison et les récolteuses de fourrage John Deere. Cette clinique aura lieu aux dates et endroits suivants:

A ST-HYACINTHE, 8450 est, Des Cascades, le 10 juin à 1h. p.m.

A FARNHAM, 1330 est, Principale, le 11 juin à 1h. p.m.

Un technicien de la compagnie John Deere démontrera comment faire l'ajustement et l'entretien des différentes machines de fenaison et d'ensilage. Il y aura projection de films et diapositives, et également si la température le permet, essai au champ de presse à foin, faucheuse conditionneuse, fourragères dont la fourragère automotrice modèle 5200

Soyez donc des nôtres pour ces cliniques instructives et profitables qui vous feront économiser temps et argent au moment de la récolte.

JOHN DEERE

Les Equipements Laguë Ltée

Saint-Hyacinthe 773-5076 | **Pike River 248-7597** | **Farnham 293-5345**

Timbres commémoratifs

Trois timbres commémoratifs des Jeux olympiques représentant trois cérémonies importantes qui se déroulent dans le cadre de cet événement soit la cérémonie de la flamme, la cérémonie d'ouverture et la cérémonie de la victoire, seront émis par les Postes canadiennes. Le ministre Bryce Mackasey en a lui-même fait l'annonce aujourd'hui.

La série de 35 timbres des Jeux olympiques, la plus importante jamais émise par les Postes et lancée en automne 1973 se termine par l'émission de ces vignettes. Le tirage de cette émission sera de 35 millions de timbres de 8c., 14 millions de timbres de 20c. et de 11 millions de timbres de 25c. Ils seront mis en vente le 18 juin. L'impression en a été confiée à Ashton-Potter Limited, de Toronto.

Le dessin des timbres consacrés aux cérémonies est l'oeuvre de l'artiste torontois Peter Swan qui a déjà réalisé d'autres timbres-poste canadiens. La vignette de 8c. montre la transmission par satellite de la flamme olympique de la Grèce au Canada. Celle de 20c. représente le drapeau olympique porté lors de la cérémonie d'ouverture et celle de 25c. montre trois sportifs qui reçoivent les médailles olympiques.

"La série des timbres des Jeux olympiques a contribué grandement à faire comprendre aux Canadiens les espoirs et les exploits de jeunes sportifs du monde entier et l'idéal qui animait les premiers concurrents olympiques," a déclaré M. Mackasey.

Les collectionneurs voudront bien se rappeler que les timbres des Jeux olympiques consacrés à l'athlétisme (émis le 11 juin 1975) ne seront vendus aux comptoirs philatéliques et par le service philatélique jusqu'au 11 juin 1976. Après cette date, ces vignettes ne seront plus vendues qu'en pochettes semestrielles de timbres seuls ou en collections-souvenir annuelle de timbres commémoratifs ou spéciaux.

Puériculture, Immunisation

Des cliniques de puériculture et d'immunisation pour enfants, auront lieu cette semaine aux endroits suivants:

LUNDI 14 JUIN:
Douville
(Pavillon de l'O.T.J.)
14h. à 15h.30

MARDI 15 JUIN:
Saint-Charles
(Salle Paroissiale)
9h.30 à 11h.
Roxton-Falls
(Hôtel-de-Ville)
9h.30 à 11h.
Beloeil
Maria-Goretti
(Éc. Dominic Savio)
14h. à 15h.30
Saint-Liboire
(Bur. d'enregistrement)
14h. à 15h.30

MERCREDI 16 JUIN:
Saint-Jean-Baptiste
(Salle municipale)
9h.30 à 11h.
Saint-Hyacinthe
Christ-Roi
(Sous-sol de l'église)
14h. à 15h.30

JEUDI 17 JUIN:
Saint-Damase
(Hôtel-de-Ville)
9h.30 à 11h.
Saint-Hyacinthe
Sacré-Coeur
(Sous-sol de l'église)
14h. à 15h.30
Beloeil
Saint-Mathieu
(Sacristie)
14h. à 15h.30
Acton-Vale
(Bur. Un. Sanitaire)
14h. à 15h.30

VENDREDI 18 JUIN:
Upton
(Salle paroissiale)
9h.30 à 11h.

Les cliniques antituberculeuse et d'immunisation pour voyageurs et autres et manipulateurs d'aliments, sont tenues au Service de Prévention 'Unité Sanitaire' 1150 rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe, Qué. Tél: 773-9715. Les lundi après-midi de 14h. à 15h.30, les mercredi avant-midi de 9h. à 11h., et après-midi de 14h. à 15h.30, et les vendredi avant-midi de 9h. à 11h.

Conseil 960

Dimanche le 13 juin, il y aura assemblée générale annuelle du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb. Lors de cette assemblée, il y aura élection des officiers pour l'année prochaine. Tous les membres doivent se faire un devoir d'assister à cette réunion. L'horaire de l'avant-midi débute à 9 heures par une messe à la chapelle des mariages au sous-sol de la Cathédrale, suivi à 10 heures par un déjeuner à la salle du conseil 960 et de l'assemblée générale annuelle.

Allègement de l'impot foncier scolaire pour les personnes âgées

par Fernand Cornellier député du comté de Saint-Hyacinthe, à l'Assemblée nationale

Toute personne âgée de 65 ans et plus, qui est propriétaire, pourra désormais bénéficier d'un remboursement de 50% de sa facture d'impôt foncier scolaire jusqu'à concurrence de $125.00. D'autre part, comme les personnes âgées qui ne sont pas propriétaires supportent quand même une partie des effets de l'impôt foncier, par le biais de leur loyer mensuel, le gouvernement leur remboursera 5% de loyer annuel, avec un maximum de $75.00.

Ces mesures étaient contenues dans le discours du budget du ministre des Finances, M. Raymond Garneau, pour l'année financière 1976-77.

En termes concrets, ces nouvelles dispositions en faveur des personnes âgées signifient qu'une personne retraitée, de 65 ans et plus, propriétaire d'une résidence évaluée à $25,000 et qui devrait normalement payer des taxes scolaires de $250.00, verra ce fardeau réduit de moitié grâce à cette mesure qui s'appliquera pendant la prochaine année financière des commissions scolaires. Par ailleurs, un locataire, âgé de 65 ans et plus payant un loyer mensuel de $175.00, bénéficiera d'une proportion comparable de l'impôt foncier scolaire réflétée dans le prix de son loyer.

Au cours des mois d'été, le Ministère des Affaires sociales distribuera à toutes les personnes âgées, propriétaires ou locataires, des formulaires qui leur permettront de réclamer le remboursement d'une partie de leurs taxes scolaires.

À l'occasion de l'ouverture de la Session, le gouvernement s'engageait à élaborer en priorité une politique juste et humaine à la mesure des besoins et des aspirations des personnes du Troisième Âge. Le Budget de l'État se devait d'en tenir compte, et c'est ce que le gouvernement a fait en proposant cet allégement de l'impôt foncier scolaire pour les personnes âgées.

Il n'y a pas de catégories de citoyens, à mon avis, qui méritent autant de considération des Québécois que tous ceux-là qui ont consacré leur vie à bâtir le Québec d'aujourd'hui. Le gouvernement Bourassa entend continuer de le reconnaître pleinement, comme d'ailleurs il le faisait encore récemment en annonçant un programme de plusieurs millions pour l'hébergement des personnes âgées au titre des familles d'accueil et des pavillons rattachés à des centres d'accueil publics.

Les personnes âgées ont des droits indiscutables que nous nous devons de respecter. Le gouvernement vient donc de poser, au cours des dernières semaines, des gestes significatifs pour répondre aux besoins des personnes âgées en matière de logement, et comme le disait le Premier Ministre, M. Robert Bourassa, à la clôture du 19e Congrès annuel du Parti libéral du Québec, à la fin d'avril dernier: "Ce que nous faisons maintenant pour les personnes âgées, ce n'est que le commencement."

CENTRE COMMERCIAL
MAIL MONTENACH

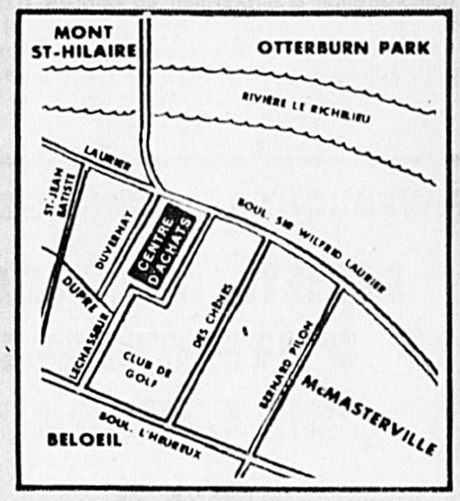

600 BOULEVARD SIR WILFRID LAURIER
À BELOEIL

Venez célébrer le 1er anniversaire

jeu. ven. sam.
les 10-11-12 juin

Avalanche de cadeaux pour plus de $3,000 attribués

GAGNEZ

1er prix - Téléviseur couleur Panasonic avec support
2e prix - ensemble laveuse-sécheuse Bradford
3e prix - Lave vaisselle Kelvinator
4e prix - Congélateur Bradford 20 pi. cu.
5e prix - Ensemble patio
6e prix - Tondeuse gazon G.E. avec corde
7e prix - Tondeuse gazon G.E. avec corde

Afin de participer:
Inscrivez votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'endos d'une preuve d'achat de $1 ou plus de n'importe quel magasin du centre commercial Mail Montenach. Déposez-la dans la boîte à tirage sur la promenade.

Tirage: Samedi le 19 juin à 4 p.m.
Les employés du centre d'achats, des magasins et leur famille ne sont pas éligibles. Un prix par gagnant. Aucun argent comptant remis en guise de prix.

ESCOMPTE DE
20%
SUR LES
ANNONCES CLASSÉES
AU COMPTANT
2.00
Au lieu de
2.50

Journée apicole

Le rucher expérimental de la Station de Recherches de Saint-Hyacinthe a été le lieu d'une journée apicole, samedi le 5 juin à l'intention de tous les apiculteurs de la région. Il y a eu une démonstration d'introduction de paquets d'abeilles, des conseils sur le contrôle de l'essaimage, l'hivernage des colonies, les causes et les sources et la prévention des maladies des abeilles et un exposé sur les recherches en cours. Le personnel de la division de l'apiculture a répondu aux questions de l'assistance.

POURQUOI PAS.... UN RENDEMENT DE 12.95%

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'HYPOTHÈQUE DU CANADA

5 ans 10½% garantie

assurance dépot du Canada

rendement **12.95%** si intérêt composé à l'échéance

Aussi disponible

Obligations Municipales à 10%

échéance 6 ans

Marc Gladu

MEAD & CIE

1255, Girouard, tél.: 774-6273 — 774-4184 — Beloeil 467-7773

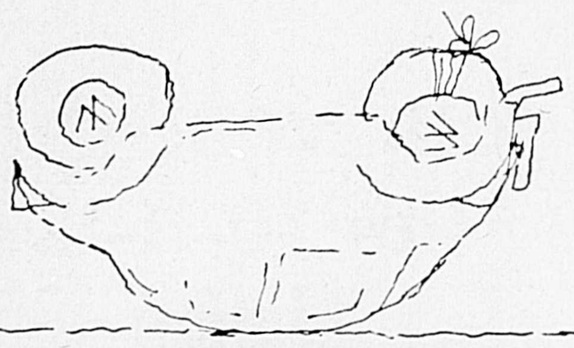

Les vieilles Coccinelles ne meurent jamais

C'est pourtant vrai, il y a des milliers et des milliers de Coccinelles sur les routes. Des vieilles. Des neuves. Il est même difficile de les différencier.

La conception de base de la Coccinelle est si bonne qu'elle n'a pratiquement pas changé au cours des ans. Venez donc voir nos Coccinelles d'occasion, nous sommes très fiers de les montrer.

On dirait même qu'elles sont neuves. Car avant de vous les offrir nous les remettons en parfait état. Et bien sûr, nous les garantissons.

Venez donc les inspecter. Vous verrez d'ailleurs que, même une Coccinelle d'occasion, constitue un meilleur achat que bien des voitures neuves. Réfléchissez-y un peu.

AUTOMOBILES F.M. Inc.

Concessionnaire autorisé - volkswagen
Vente - Service - Pièce

335 BRUNETTE, ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE TEL: 773-9643

N'importe qui ne peut pas vendre de telles voitures.

AUBAINES! DU SAMEDI

12 juin

de 9 heures à 17 heures

Pré Fête des Pères

SOULIERS DE COURSE
en vinyle pour hommes
empeigne de suède
gr. 7 à 11
Rég.: $9.97 — Spéc.:
6.27

FAUTEUIL
naturel et cuirette
couleur orange et brun seulement.
Rég.: $59.88 Spéc.:
35.77
7 seulement

CHEMISE
manches longues
pour hommes,
en polyester gr. s.m.l.
Rég.: $8.96 — Spéc.:
5.77

PYJAMA POUR HOMMES
sans repassage
arrière élastique
coupe ample.
Rég.: $6.96 — Spéc.:
3.87

MOULINET "MITCHELL 300"
disponible droitier ou gaucher
Rég.: $28.88 Spéc.:
24.77

CHANDAIL
pour hommes
en polyester et coton
couleurs assorties
gr. s.m.l.
Rég. $5.96 — Spéc.
3.37

ROBE DE CHAMBRE
POUR HOMMES
en ratine de coton
couleurs: rayée, brune,
marine, vert, rouge vin.
gr. s.m.l. xl.
Rég.: $12.97 — Spéc.:
8.77

TONDEUSE
"Champion De Luxe"
20" de coupe, moteur de 3.5 H.P.
roue ajustable.
Rég.: $99.88
Spéc.: 82.77

CHANDAIL
pour hommes
en polyester et coton
couleurs bleu et blanc
gr. s.m.l.
Rég.: $6.96 — Spéc.:
3.87

PERÇEUSE
"Black & Decker"
vitesse variable
perceuse 3/8"
inverseur de manche.
Rég.: $21.88 — Spéc.:
17.77

Ensemble de golf
"Berdie Spalding"
7 bâtons, disponible pour droitier ou gaucher.
Rég.: $49.88 Spéc.:
41.77

PANTALON
pour hommes
65% polyester, 35% viscose
couleurs pastelles
gr. 32 à 40
Rég. $17.97 — Spéc.:
11.77

PERÇEUSE
"Black and Decker"
avec support utilitaire
perceuse ¼"
Rég.: $17.88 — Spéc.:
13.77

SABLEUSE
"Mc Graw-Edison"
moteur 2.3 amp.
Rég.: $27.88 Spéc.:
18.77

Café Fleur de Lys
ROTI DE BOEUF
servi avec patates en purée, sauce et légumes
Rég.: $1.55
Spéc.: 97

Zellers
Facilités de crédit chez Zellers ! L'une ou l'autre de ces cartes de crédit est acceptée !
LES GALERIES SAINT-HYACINTHE
3300, BOULEVARD LAFRAMBOISE - SAINT-HYACINTHE

Postes à pourvoir

Le Centre de main-d'oeuvre du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois dans notre ville et la région. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Centre de main-d'oeuvre du Canada situé au 775 rue St-Dominique. Il est inutile de téléphoner.

2797 Moniteurs de conduite automobile (2)
3319 Décorateur floral
4111 Sténo-dactylo bilingue
4194 Préposé au bureau de réception
4197 Commis de bureau
4199 Investigateur (finance)
5131 Vendeur de minéraux et vitamines pour animaux
5135 Commis-vendeur de vêtements pour dames
5135 Vendeur de roulottes
5141 Vendeur de produits de nettoyage
5171 Vendeurs d'assurance (3)
5173 Conseiller en épargne
5199 Représentants de commerce (3)
5199 Démonstrateurs (4)
5199 Estimateur de structure de métal en feuilles
6121 Cuisiniers(es) (2)
6121 Aide-cuisinier
6123 Barmaid (3)
6125 Serveuses (4)
6143 Coiffeur(se) pour hommes
6143 Coiffeurs(es) ou apprenti-coiffeurs(ses) pour dames (3)
6149 Bonnes à tout faire (3)
6165 Repasseur(se) à la machine (3)
6191 Femme de ménage
6198 Garçon de table
6198 Laveur de vaisselle
7195 Ouvrier pépiniériste
8215 Commis-boucher
8238 Manoeuvres de l'industrie du bois (2)
8261 Ouvrier à l'étireuse (textile)
8263 Ouvrier à la texturisation des fils (5)
8267 Conducteur de métiers à tisser
8271 Régleur de métiers à tricoter
8311 Outilleur-ajusteur en matrice à carton
8313 Machiniste de précision
8313 Régleur-conducteur de machine à pantographe
8335 Soudeur à l'arc électrique
8339 Aide-d'atelier de fabrication métallique
8355 Régleur-conducteur de machine à bois
8373 Meuleur de verre optique
8373 Polisseur de lentilles d'optique
8533 Réparateur d'appareils ménagers
8533 Electriciens d'entretien (3)
8533 Electricien de véhicules automobiles
8551 Gradueur, marqueur, coupeur de patrons de lingerie
8563 Couturières (30)
8563 Piqueur à la machine à boutonnières
8573 Mouleurs à la presse à injection
8581 Débosseleur-peintre
8581 Débosseleurs (3)
8581 Mécanicien d'automobiles (2)
8581 Mécanicien de camions
8581 Mécanicien de camions et d'automobiles
8581 Aligneurs de roues (2)
8581 Réparateur de motocyclettes
8581 Monteur et réparateur de freins, conduite d'autos
8584 Mécaniciens de machines agricoles
8584 Mécaniciens-réparateurs de métiers à tisser
8590 Contremaître de façonneurs de produits en papier
8593 Monteurs de boîtes de carton
8781 Charpentiers-menuisiers (6)
8782 Briqueteurs (6)
8782 Carreleur
8783 Finisseur de ciment
8787 Couvreurs en asphalte
9315 Conducteur de chariot élévateur
9318 Emballeurs(ses) à la main (2)
9517 Ouvrier d'atelier de reliure
9533 Mécanicien de machines fixes - classe 4

Le Service de main-d'oeuvre agricole du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois concernant le domaine agricole. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Service de main-d'oeuvre agricole du Canada situé dans les locaux de la Fédération de l'U.P.A. au 1775, de la rue Des Cascades, à Saint-Hyacinthe, au numéro 774-9154.

7180 Contremaître d'élevage de chevaux
7181 Ouvrier agricole en général - expérience
7183 Ouvrier agricole à la culture de betterave sucrière
7183 Ouvrier agricole des cultures maraîchères
7187 Ouvrier agricole à l'élevage de porcins
7191 Ouvrier agricole de ferme d'élevage de bétail laitier
7195 Jardinier paysagiste
7198 Cueilleurs de fruits

A.F.E.A.S. de Saint-Denis

La prochaine réunion de l'A.F.E.A.S. de Saint-Denis aura lieu le 16 juin à 20.15 heures à l'endroit habituel. La responsable du comité d'éducation, Mme Françoise Vigeant fera un résumé des études de l'année. À la section des arts ménagers, nous aurons une démonstration de vases à fleurs suspendus.

À noter que c'est une réunion très importante puisque sera élu un nouveau conseil. Tous les membres se doivent d'être présents.

Le voyage de fin d'année aura lieu à Saint-Jérôme le 15 juillet. Le départ aura lieu à 9.00 heures de la salle Lussier. La visite d'un atelier de poterie se fera dans l'avant-midi et il y aura la visite de l'usine Tricofil dans l'après-midi. Une pièce de théâtre est prévue dans la soirée. Toutes celles qui sont intéressées à participer à ce voyage, sont priées de communiquer avec Mme Micheline Bousquet (787-5730).

VENTE DE LA FÊTE DES PÈRES

Du jeudi le 10 juin jusqu'au samedi le 12 juin

Fête des Pères Dimanche le 20 juin

Chemises sport à manches courtes pour hommes

2.84 ch.

Divers modèles sport à manches courtes et poches, soit en nylon pur uni, soit en tissu de nylon et polyester (80%-20%) à dessins jacquard. Choix de couleurs. Grs: P.M.G.XG.

À prix d'aubaine pour offrir dimanche !

Pantalons habillés

10.44 ch.

Il aura une apparence soignée dans ces pantalons en tricot à chaîne de polyester pur pourvus d'une ceinture adhérente, de 4 poches, en bleu marine, bleu poudre ou beige. Grs: 30-44

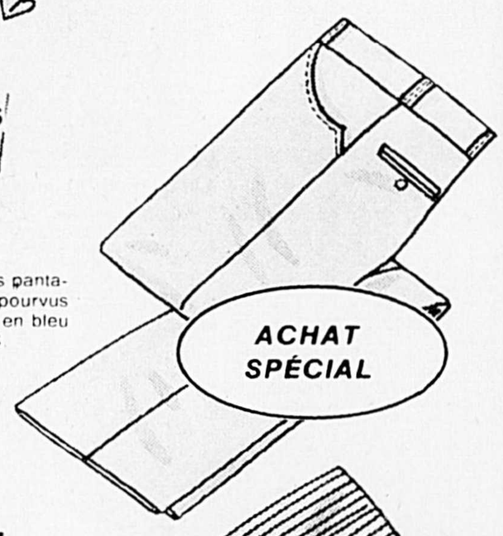

Achat spécial !

Chaussettes sport "Arnold Palmer"

Chaussettes de golf ou de sport en tricot de nylon, laine et Lycra (Spandex) (55%-40%-5%) sur semelle coussinée, en couleurs unies. Point: 10-12.

1.34 la paire

Chaussettes habillées de "Harvey Woods"

Tricot côtelé d'Orlon (acrylique) et nylon (75%-25%) en couleur café, bleu marine ou noir. Point: 10-12.

1.24 la paire

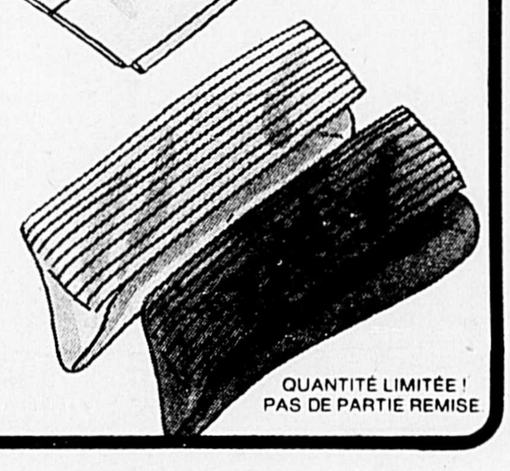

QUANTITÉ LIMITÉE ! PAS DE PARTIE REMISE.

Coiffeuse-séchoir "Gillette Max" pour hommes

Prix de vente **19.94 ch.**

Un puissant appareil de 500 watts pour une mise en plis soignée. Réglable à 2 degrés de chaleur.

Coiffeuse "Schick"

Prix de vente **19.94 ch.**

Modèle de 430 watts fonctionnant rapidement et en souplesse, livré dans un étui portatif.

Barbecue couvert "Crestline" de luxe

36.84 en tout

Un prix spécial très bas sur un modèle "Crestline" de luxe ! Rôtisserie motorisée sous une hotte basculante, avec foyer se réglant à 4 hauteurs; ramasse-cendres pivotant, rayon au bas et plateau au côté. Roues de 5"

Achat spécial !

Système complet de stéréo

Un très bas prix !

149.96 en tout

Voyez à deux fois cette aubaine ! *Table tournante BSR pleine grandeur, bras de repérage *Poste stéréo AM/FM/MPX, indicateur de stéréo *Lecteur de 8 pistes, indicateur de canal *Haut-parleurs de 15 watts en deux directions *Commandes par cabillots *Tous ces appareils dans un agréable chariot veine de noyer sur roulettes ! Le fabricant garantit que cet appareil ne montrera aucun vice de pièces pendant 90 jours.

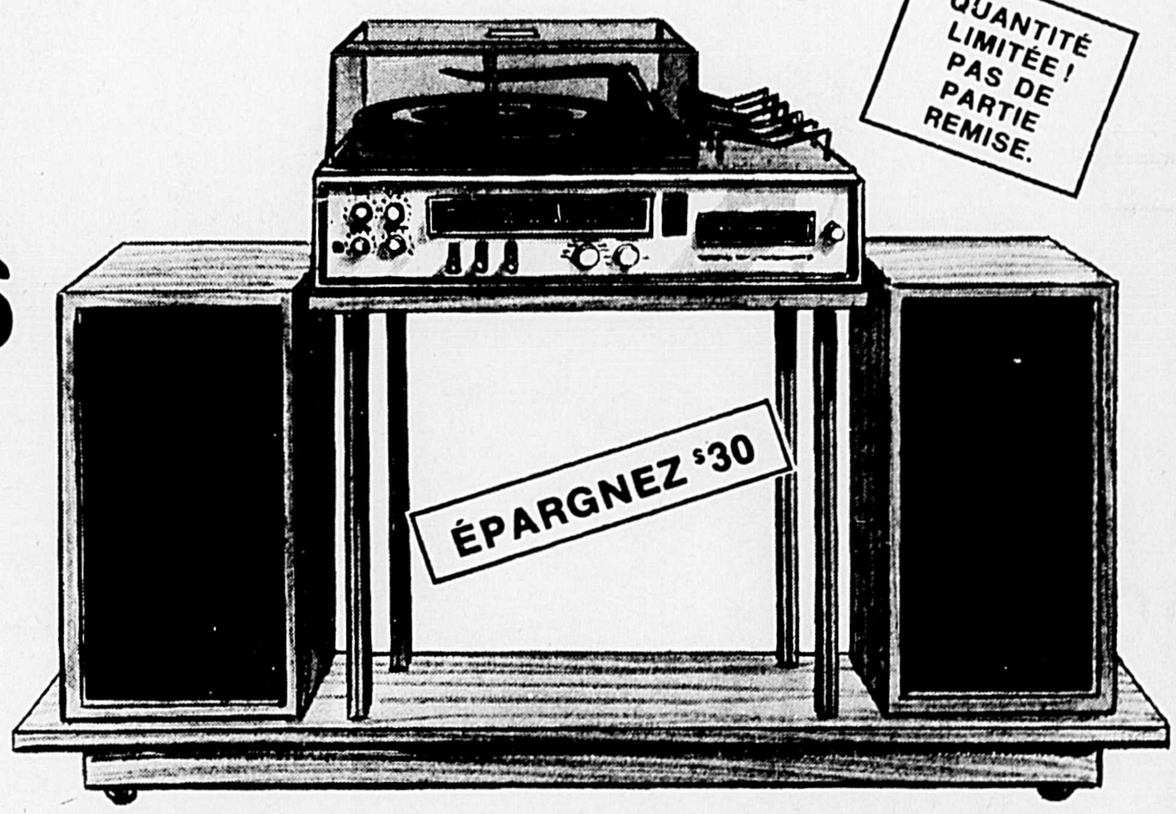

Achat spécial !

Quantité limitée ! Pas de partie remise !
Épargnez maintenant 25% sur ce présent spécial !

Poste stéréo et lecteur de 8 pistes pour l'auto

*Poste AM/FM/MPX avec commandes de stations locales ou éloignées *Lecteur de 8 pistes, voyant, commande de chaînes, changement automatique *Commande variable de tonalité *Livré avec accessoires de pose (haut-parleurs non compris).

99.84 en tout

Zellers

Utilisez l'une ou l'autre de ces cartes de crédit populaires !

LES GALERIES SAINT-HYACINTHE

3300, BOULEVARD LAFRAMBOISE - SAINT-HYACINTHE

Zellers CHARGEX master charge

Nous irons à Ottawa...

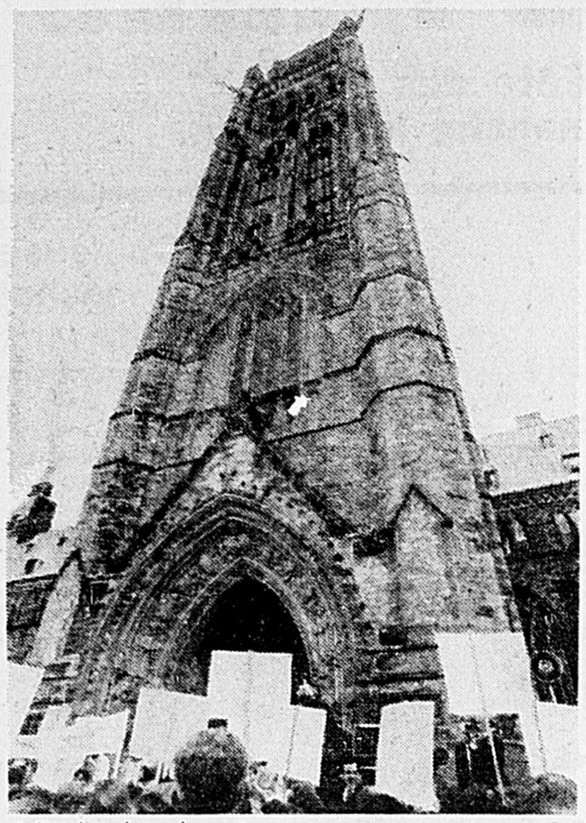

A l'ombre du parlement...

Venus de tous les coins de la région, représentant tous les groupes d'âge, les producteurs maskoutains, par centaines, ont participé avec... enthousiasme à la manifestation de jeudi, à Ottawa.

On y retrouvait ceux qui, face à face, avaient discuté aprement lors d'une réunion tenue à l'I.T.a., la semaine avant. Ils avaient pour l'occasion oublié toutes les différences pour se rendre, solidaires des autres producteurs du Québec, sur la colline parlementaire.

Leur action aura-t-elle été vaine? Il sera possible de le savoir dès que le cabinet des ministres ne sera prononcée sur la question des crédits supplémentaires.

Ce fut, il va sans dire, une journée "chaude". Même la pluie qui se mit à tomber ne refroidit pas l'ardeur des manifestants. Car même s'ils ont bien voulu quitter la capitale en fin d'après-midi, ce jeudi-là, plusieurs d'entre eux n'en élaborent pas moins d'autres formes de contestation.

Assisterons-nous à d'autres manifestations du genre, un peu partout au pays? Seul l'avenir le dira...

On a jeté de la poudre aux yeux du ministre. Et il n'a rien vu...

Textes et photos
Gilles Saint-Amour

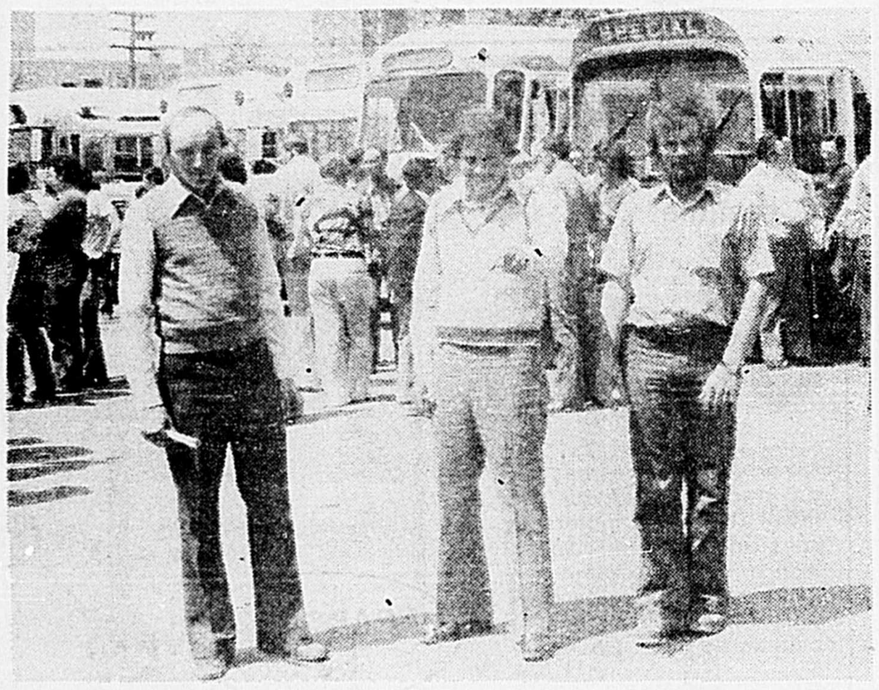

Un départ qui ressemblait à une partie de plaisir

M. Pierre Saint-Martin, président de la Fédération des producteurs de lait, a reçu une motte de beurre en pleine figure. Ce fut sa dernière intervention ce jour-là.

Le lait a coulé dans les rues.

Le père et le fils, dans une même lutte.

Du côté de la G.R.C., pas de discrimination de sexe.

Chez les manifestants non plus.

Les policiers se sont rendus compte que les gars d'en face étaient vraiment coriaces.

Oxyde de carbone

"Le meurtrier silencieux"

L'oxyde de carbone demeure toujours un poison mortel; les froids de l'hiver augmentent les risques d'explosion car l'être humain recherche la chaleur. Les glaces de portières d'autos se lèvent, les fenêtres des maisons se baissent et les calorifères grondent. Cette recherche de la chaleur mène directement à l'empoisonnement par respiration de l'oxyde de carbone, "Le Meurtrier silencieux".

Tous les ans, on compte 200 Canadiens victimes de ce gaz, tandis que plus de 1,500 autres en respire de si grandes quantités qu'ils doivent subir un traitement médical. L'oxyde de carbone provient d'une combustion incomplète; il est inodore, incolore et insipide. On peut toutefois prévenir la majorité des cas d'empoisonnement.

Qu'ils soient à la maison ou au chalet, les appareils à combustion devraient être inspectés tous les ans. Le matériel doit toujours porter le sceau d'un laboratoire d'essai, ce qui garantit la conformité des normes nationales de sécurité. L'installation et l'inspection d'appareils de combustion ou leur conversion d'un type de combustible à un autre doit être faite par du personnel agréé.

Les appareils de chauffage à combustion devraient disposer d'un ventilateur dont les conduits sont en bon état. Du charbon qui brûle peut dégager une quantité dangereuse d'oxyde de carbone et son utilisation doit être restreinte à l'extérieur ou aux endroits bien aérés. Les garages attenant aux maisons ou situés endessous peuvent être sources de danger, qu'ils possèdent ou non une porte commune. On ne doit jamais laisser tourner un moteur dans ces lieux car les gaz qui s'en échappent, dont l'oxyde de carbone peuvent pénétrer dans les pièces habitées.

En voyage on doit assurer une bonne ventilation de l'auto en gardant au moins une fenêtre légèrement ouverte. Les gros fumeurs doivent être avertis qu'un habitacle plein de fumée et peu ventilé contient une certaine concentration d'oxyde de carbone. Il ne faut jamais stationner une automobile et garder son moteur en marche tandis que toutes les glaces sont levées. Même un système d'échappement neuf peut être défectueux.

L'ouverture de la fenêtre arrière d'une familiale peut aspirer des gaz à l'intérieur. On peut produire un courant d'air suffisant en ouvrant partiellement les bouches d'aération ou les fenêtres des portières.

Les véhicules de camping sont normalement assez étanches et peu aérés. Avant de faire marcher des appareils à gaz, il faut s'assurer d'une bonne ventilation.

Si la flamme d'une bec de gaz est jeune et tremblotante, c'est que le réglage est mauvais. Un expert doit être appelé pour redonner la flamme bleue et constante, indication de combustion plus complète.

Un autre test pour un calorifère à gaz consiste à le faire fonctionner jusqu'à ce que le tuyau de fumée qui est relié à la cheminée devienne bien chaud. Ensuite, on tient une allumette en flammes près de la tirette d'air. Si la flamme n'est pas attirée vers le haut, le calorifère devrait être éteint et on devrait vérifier l'état et du tuyau et de la cheminée.

Lorsqu'il y a symptômes d'empoisonnement à l'oxyde de carbone, la respiration devient difficile et la victime souffre d'un léger mal de tête; lorsqu'il y a une forte concentration d'oxyde de carbone, la victime a un gros mal de tête, des étourdissements, des altérations de la vision et de l'ouie et une défaillance à la suite d'un effort. S'il y a de très fortes concentrations de ce gaz, la victime est inconsciente ou morte.

Dès l'apparition des premiers symptômes, il faut aussitôt sortir prendre de l'air frais.

S'il est nécessaire de transporter une personne inconsciente à l'extérieur, il faut se méfier des fortes concentrations d'oxyde de carbone qui peuvent se trouver dans les lieux affectés: il suffit d'ouvrir toutes les portes et fenêtres. Jusqu'à l'arrivée du médecin, le patient doit rester étendu et il faut par tous les moyens possibles de le garder au chaud dans des couvertures. Le repos est de rigueur: on ne doit, dans aucun cas, permettre au patient de marcher après un évanouissement et un repos d'environ deux heures est à conseiller. Si le patient ne respire plus, la respiration artificielle devrait être pratiquée immédiatement et aussi longtemps que nécessaire; on doit donc connaître une méthode de ranimation efficace.

Ouverture du tournoi féminin de balle-molle présenté au terrain de La Présentation. Ci-dessus, on reconnaît de gauche à droite: Réal Gervais, président des Selects La Bombance, Gaston Lévesque, de la brasserie O'Keefe; Sylvie Lamoureux, capitaine des Loisirs St-Barnabé, Josée Racine, assistante-capitaine des Selects; Sylvette Courtemanche, capitaine des Selects.

Chemises en nylon d'apparence jeune pour papa

VALEUR JUSQU'À $12 !

7.44 CHAQUE

VOUS ÉPARGNEZ 4.66 !

À prix d'épargne pour la Fêtes des Pères, belle sélection de chemises à manches longues avec un choix de beaux imprimés dans des couleurs rajeunissantes. Modèles avec collets à longues pointes, boutons aux poignets, style fuseau, 100% nylon. Grandeurs S.M.L.XL.

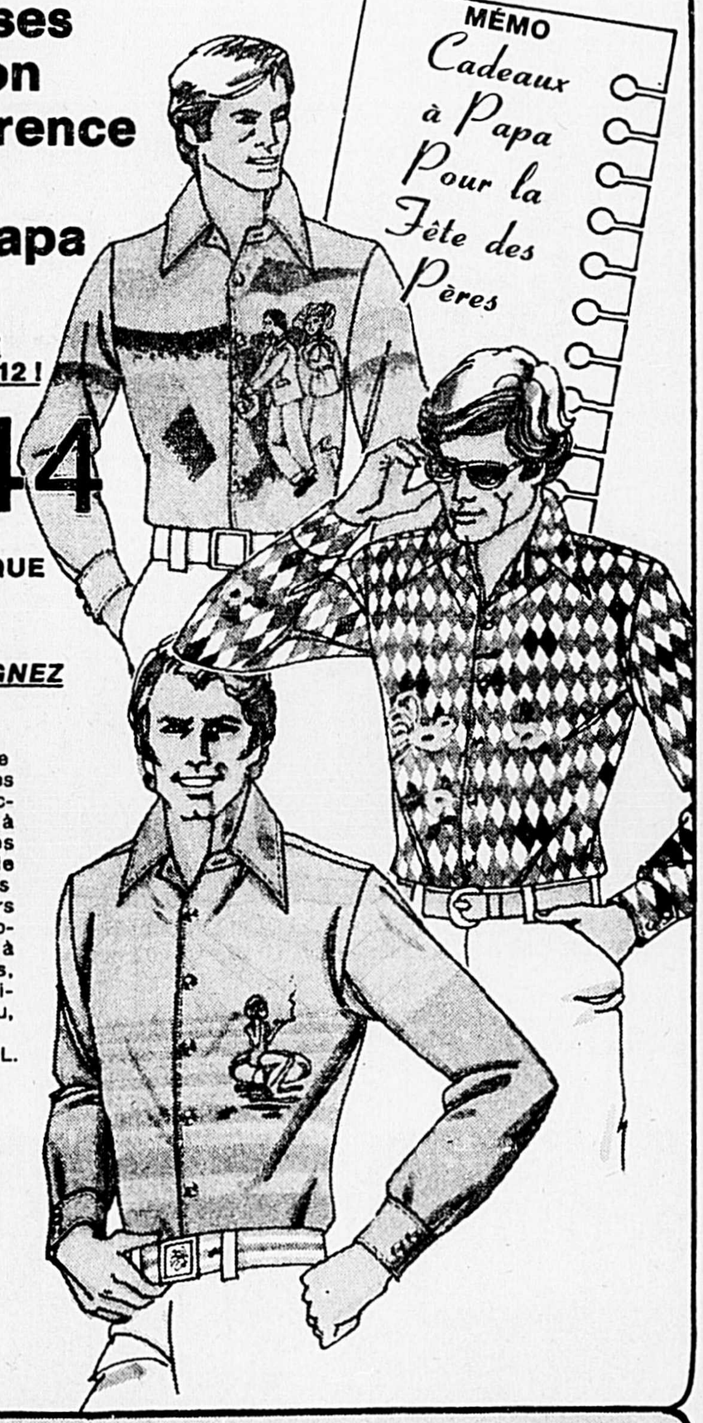

Zellers
LES GALERIES SAINT-HYACINTHE
3300, Boulevard Laframboise
Saint-Hyacinthe

Boutique Denise St.Pierre

GRANDE VENTE PRE-VACANCES

PANTALONS
gabardine et polyester
rég.: $22.00 Spéc. $9.95

BIKINIS
d'importation française
rég.: $19.95 spéc. $6.95

Robes longues, costumes, jupes, robes courtes
50 % d'escompte

Ensembles pantalons
30 % d'escompte

JUPES
en gabardine et ratine
aussi robes d'après-midi
Vestes et chemises en ratine
rég.: $18.00 Spéc. $7.95

Maillots de bain
25 % d'escompte

RABAIS allant jusqu'à 50%

Boutique Denise St.Pierre
tél: 773-7777
GALERIES ST-HYACINTHE
galeries stH

Fin de saison des voitures 1976
Rabais spécial au Garage IDEAL

ACHAT DIRECTEMENT DE FERNAND BOUSQUET
propriétaire

GARAGE IDEAL INC.
Concessionnaire
CHRYSLER - MONACO - CORONET - CORDOBA - CHARGER - ASPEN - COLT
1650, rue des Vétérinaires Saint-Hyacinthe Tél. 774-6488
LA DIFFÉRENCE D'AVEC LA COMPÉTITION, C'EST NOTRE BAS PRIX

AUCUN VENDEUR A PAYER !
Service après vente de qualité.

Dodge
CHRYSLER
Lancer Coupe
VENTE-SERVICE

Championnat canadien féminin de Balle-molle amateur à Saint-Hyacinthe à la fin d'août

M. Clément Rhéaume, président de la Fédération de Balle Molle Amateur du Québec et vice-président du Championnat a remis le drapeau emblématique de sa Fédération, au maire de la Cité de Saint-Hyacinthe, M. Grégoire Girard.

Le Championnat Canadien Féminin de Balle Molle, aura lieu à Saint-Hyacinthe du 25 au 29 août prochain, pour la première fois au Québec et comme en fait foi cette photo, l'événement est voué à un succès extraordinaire. Dans l'ordre habituel: Clément Rhéaume, vice-président du championnat, Charles-Auguste Gauvin, ex-maire de La Providence, Guy DesCôteaux, président du Championnat, Grégoire Girard, maire de Saint-Hyacinthe, Fernand Cornellier, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée Nationale, Armand Lono de la F:B.M.A.Q. et Emile Sabourin de l'A.C.S.A.

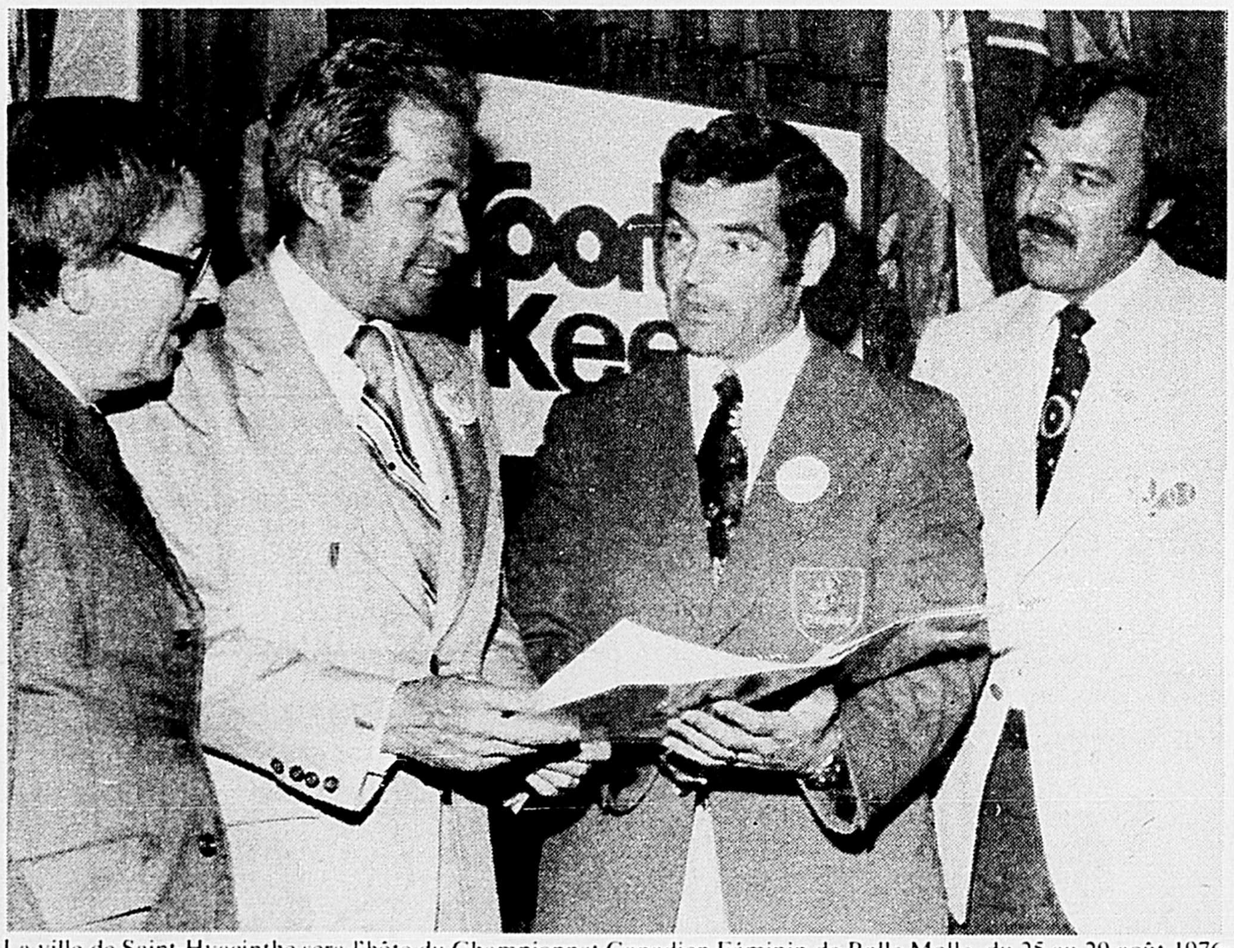

La ville de Saint-Hyacinthe sera l'hôte du Championnat Canadien Féminin de Balle Molle, du 25 au 29 août 1976. Lors d'une conférence de presse tenue mercredi dernier à la Brasserie O'Keefe de Montréal. Messieurs Fernand Cornellier, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée Nationale, Grégoire Girard, maire de Saint-Hyacinthe, Claude Jetté de Sport O'Keefe et Guy DesCôteaux, président du Championnat Canadien Féminin, ont feuilleté avec intérêt le communiqué de presse émis à cette occasion. Des équipes représentant chaque province ainsi que les territoires du Nord-Ouest et du Yukon, participeront à cette compétition, une première dans les annales de la balle molle féminine au Québec.

Puisqu'il est question de balle molle, le président Guy DesCôteaux fait figure de lanceur assisté de quatre charmantes hôtesses, Mesdemoiselles Nicole Chauvin, Huguette Pion, Hélène Cloutier et Louise Gladu.

Lors de la conférence de presse annonçant officiellement le Championnat Canadien Féminin de Balle Molle au mois d'août prochain à Saint-Hyacinthe, M. Guy DesCôteaux président du Championnat, a remis un blouson souvenir à M. Grégoire Girard, maire de la Cité de Saint-Hyacinthe en présence de Jean-Pierre Roy, annonceur bien connu dans le monde du baseball et de Claude Jetté de la brasserie O'Keefe.

Le Championnat Canadien est sanctionné par la Fédération de Balle Molle Amateur du Québec et l'Association Canadienne de Balle Molle Amateur et c'est pourquoi MM. Guy Descôteaux le président du Championnat, Clément Rhéaume le président de la Fédération du Québec, Claude Deschamps et Emile Sabourin de l'A.C.S.A. démontrent une mine réjouie en présentant le parchemin attestant le Championnat.

bandes dessinées

SEC
CREATIONS S.E.C.
© Copyright 75

Jos Vial

Pap'rasse

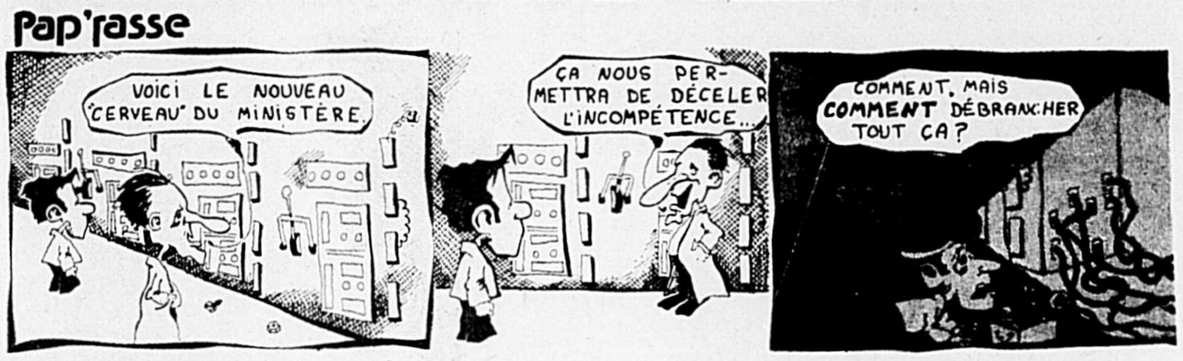

Mme Moineau

Godasse

Ti-Guy

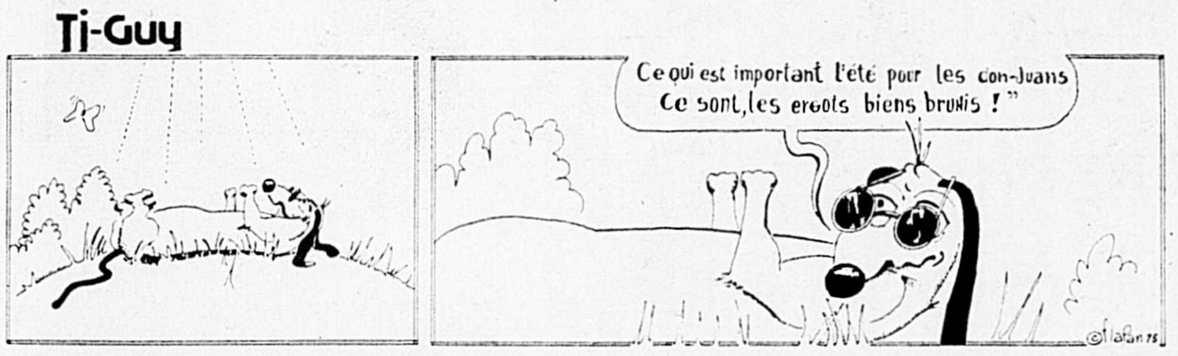

Fafard

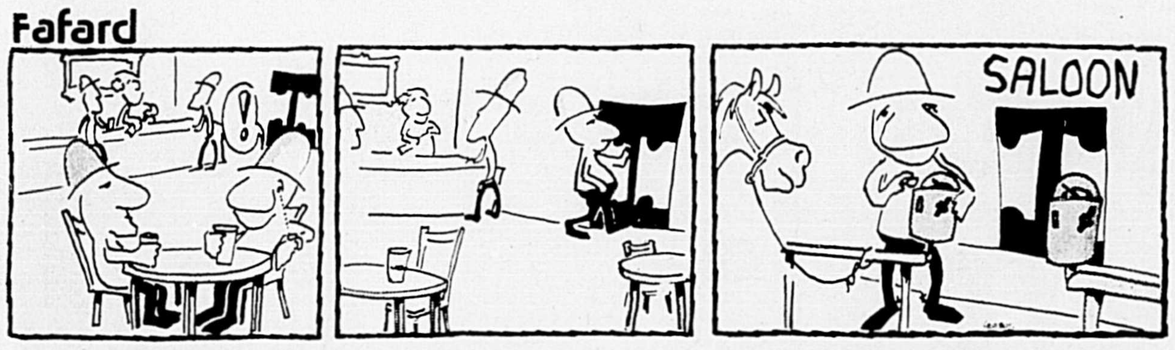

Quelques pages de notre histoire...

Les places publiques de Saint-Hyacinthe

(suite)

9° PARC T.-D. BOUCHARD. Pour perpétuer le souvenir de l'Honorable Télesphore-Damien Bouchard élevé au Sénat en 1944, conseiller de Saint-Hyacinthe de 1906 à 1908, charge dont il démissionna pour occuper le poste de greffier jusqu'en 1912, maire de la cité de 1917 à 1930 et de 1932 à 1944, député du comté de Saint-Hyacinthe à la Législature provinciale de 1912 à 1916 et de 1923 à 1944, Ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce dans le Cabinet de l'Honorable L.-Alexandre Taschereau et Ministre de la voirie et des travaux publics dans le Cabinet de l'Honorable Adélard Godbout.

Le jardin et parc public situé entre la rue St-Antoine, l'avenue De Vaudreuil, la rue Marguerite-Bourgeoys et l'avenue Brodeur.

10° PARC CAMILLE MADORE. En mémoire de l'Honorable Juge J.-A. Camille Madore, Juge de la Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe de 1903 à 1906.

Le terrain devant être aménagé en jardin et parc public entre les avenues Mercure et Pouliot, en bordure du terrain appartenant au Ministère de la Justice.

11ö PARC DU RUISSEAU. Le terrain de forme triangulaire encerclé par la rue Yamaska, l'avenue Du Ruisseau et le chemin de fer Canadien National.

12° PARC JACQUES LAFONTAINE. En l'honneur de Me Jacques Lafontaine, notaire, conseiller de Saint-Hyacinthe de 1952 à 1956 et maire de la cité de 1958 à 1968.

Le terrain de forme semi-elliptique devant être aménagé en parc public, entre la rue Des Cascades Est et le chemin de fer Canadien National, et s'étendant du viaduc du chemin de fer jusque vis-à-vis l'extrémité sud de l'avenue Wilson.

13° PARC DES SEIGNEURS. Le terrain devant être aménagé en jardin et parc public, entre la rue Yamaska et la rivière Yamaska, et s'étendant à partir du lot 195-60 jusqu'au terrain étant une partie du lot 193 au cadastre de la Paroisse Saint-Hyacinthe-le-Confesseur.

14° PARC T.-A. ST-GERMAIN. En mémoire de monsieur Théophile-Alexis St-Germain, fondateur de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie, aujourd'hui connue sous le nom de Générale de Commerce et à laquelle se sont ajoutées les compagnies Canadienne Mercantile et Canadienne Nationale pour former le Groupe Commerce Assurance, institution très florissante qui fait connaître avantageusement le nom de la cité de Saint-Hyacinthe d'un océan à l'autre.

Le terrain de forme irrégulière devant être aménagé en jardin et parc public entre la rue Vidal, l'avenue Wilson, la rue Bernard et la coulée dite de «Saint-Hyacinthe-Annexe».

15° PARC ROSARIO MORIN. En mémoire de monsieur l'abbé Rosario Morin, curé-fondateur de la Paroisse Assomption de Notre-Dame.

Le terrain en voie d'aménagement en jardin et parc public, au coin sud-ouest de la rue Bernard et l'avenue Wilson, en face de l'église Assomption de Notre-Dame.

16° PLACE D'AUVERGNE. Le terrain portant le numéro 211-25 au cadastre de la Paroisse Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, entouré par la rue portant le numéro 211-21 aboutissant à ses deux extrémités à la rue portant le numéro 211-22 au même cadastre.

Camille Madore (à suivre)
De La Société d'Histoire Régionale
De St-Hyacinthe

Randonnées estivales de l'âge d'or Bourg-Joli

Après les visites effectuées au Festival des Cantons et à Blue Bonnets le Club de l'âge d'or Bourg-Joli poursuit ses randonnées estivales.

La direction prépare présentement un voyage afin de visiter Rouyn-Noranda. Le départ est fixé au 18 juin, à minuit et le retour aura lieu le 20 juin, dans la soirée. Le voyage se fera par autobus, et les sièges procureront un confort certain aux voyageurs participants. Les chambres sont munies de téléviseurs. Il faut réserver le plus tôt possible.

Les membres intéressés se rendront également au Théâtre de Marjolaine, à Eastman afin de voir la comédie: «Les héros de mon enfance». Le départ aura lieu le 2 juillet à 19 heures au Club de l'âge d'or Bourg-Joli.

Un autre voyage aura lieu le 23 juillet. On se rendra, cette fois, au Théâtre des Marguerites, à Trois-Rivières pour assister au spectacle intitulé: «Herminie». Le départ se fera à 18 heures 45, au local du Club, situé au 2255, du boulevard Laframboise, à Saint-Hyacinthe.

Pour obtenir plus d'informations, il faut s'adresser à Mme Beaudry, au numéro 773-9470.

Abonnement à la piscine de Saint-Joseph

Les personnes intéressées à prendre leur abonnement à la piscine de Saint-Joseph, sont priées de se rendre à la piscine de Saint-Joseph, les samedi suivants: les 12 et 19 juin de 9 hres a.m. à 12 hres a.m.

Le coût des abonnements pour l'été 1976 est de: abonnement familial: $12.00 plus $1.00 par enfant, enfant individuel: $5.00, étudiant au travail: $7.00, entrée quotidienne (adultes) $0.75, entrée quotidienne (enfants) $0.50.

L'ouverture de la piscine aura lieu le samedi le 19 juin à 2 hres p.m.

Les Loisirs de St-Joseph vous remercient de votre bonne générosité et nous savons

Faites les cent pas cent fois par jour.
PARTICIPACTION
Marchez. Dès aujourd'hui.

Un récent sondage "GALLUP" démontre que:

A.V.A. vend moins cher que: Steinberg Dominion - Cooprix et Hypermarché

Plus de 18 marchés vérifiés

Ce sondage "Gallup" effectué au début de mai 76 comprenait un total de 18 marchés d'alimentation de la région métropolitaine. La sélection de 5 marchés STEINBERG, de 5 marchés DOMINION, d'HYPERMARCHÉ à Laval, de 2 COOPRIX et de 5 A.V.A. (AUX VRAIES AUBAINES) avait pour but de vérifier les prix de détail en vigueur dans certains magasins d'alimentation les plus connus de Montréal.

Un panier de provisions typique basé sur des données publiées par Statistique Canada

La liste des produits utilisée au cours de l'étude, est basée sur des données publiées par "STATISTIQUE CANADA" d'un panier de provisions typique pour la consommatrice canadienne en excluant les articles dont les prix ne sont pas contrôlés par les détaillants (tel le lait) et ceux dont la composition exacte ou la qualité ne sont pas standardisées parfaitement d'un détaillant à un autre (tels les marques-maisons, les fruits et légumes et les viandes). "GALLUP" s'est également assuré que ces articles soient disponibles dans tous les marchés d'alimentation ci-haut mentionnés afin d'établir des comparaisons valables.

A.V.A. (Aux Vraies Aubaines) vend moins cher

La comparaison des prix basée sur les articles disponibles dans chacune des deux chaines soit A.V.A. comparée à COOPRIX, A.V.A. comparée à DOMINION, A.V.A. comparée à HYPERMARCHÉ et A.V.A. comparée à STEINBERG démontre que A.V.A. vend moins cher que toutes ces chaines.

De plus, si la comparaison est alors basée uniquement sur les articles disponibles dans chacune des cinq chaines, encore une fois A.V.A. ressort comme la chaine vendant le moins cher.

Étant donné les différences qui existent entre les diverses chaines du point de vue localisation, services, choix et autres critères d'achalandage, ce sondage ne doit pas être interprété comme un endossement de GALLUP vis-à-vis d'une entreprise ou d'une autre, mais une SIMPLE CONSTATATION DES NIVEAUX DE PRIX.

"Une copie intégrale de ce rapport vous sera transmise sans frais sur demande".
Écrivez à:
GALLUP
45, Charles St.
Toronto, Ont.

Publié par:
proviga

Annonces classees
Faites porter à votre compte
vous n'avez qu'à donner votre numéro de carte CHARGEX ou MASTER CHARGE en commandant votre annonce
CHARGEX - MASTER CHARGE

Elle n'est pas differente, Elle est meilleure.

La nouvelle Peugeot 504 SL offre en série un équipement de luxe plus complet que jamais. Outre l'équipement habituel, nous avons ajouté: –
1. des vitres avant à commande électrique
2. une direction à crémaillère assistée
3. des garnitures de siège en drap
Un toit ouvrant pour capter les rayons du soleil. Des pneus Michelin radiaux à ceinture d'acier. Une suspension indépendante aux 4 roues pour une tenue de route impeccable et un confort parfait. Des freins à disque assistés aux 4 roues qui assurent un freinage précis et efficace. Ce n'est pas tout.
Notez le compte-tours. La montre électrique avec trotteuse. Les sièges inclinables jusqu'à la position couchette. La lunette arrière chauffante. Et beaucoup d'autres choses encore!
Si vous cherchez une voiture imbattable en matière d'équipement standard, venez voir la nouvelle 504 SL. C'est la meilleure!

PEUGEOT
La voiture luxueuse vraiment différente.

Jean Rathé
Vente, service, réparation, pièces d'origine.
4285 BOULEVARD LAURIER
ST-HYACINTHE QUEBEC J2S 3V5
TELEPHONE 774-1345 RIVE SUD 467-1777

DIMANCHE 20 JUIN
FÊTE DES PÈRES
NE CHERCHEZ PAS AILLEURS
MERCERIE
DENIS CUSSON INC.
LA TROUVÉ POUR VOUS

Arrow

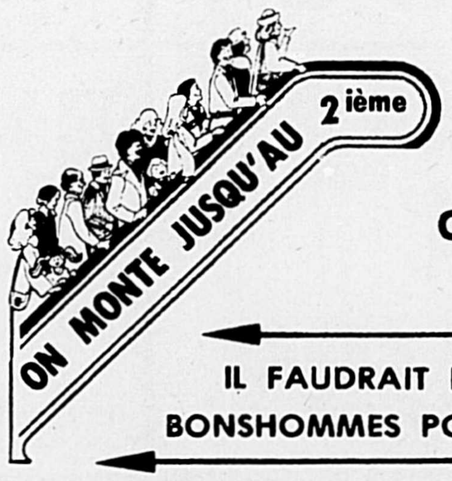

Savile Row
CANADA

COMPLETS, ENSEMBLES
SAFARI ET SPORT

IL FAUDRAIT PREPARER NOS PETITS BONSHOMMES POUR CETTE OCCASION

DENIS CUSSON INC.
MERCERIE POUR HOMMES ET GARCONS
FACE AU MARCHE CENTRE
1540, RUE DES CASCADES, SAINT-HYACINTHE, TEL.: 773-0611

La preuve est faite:

AVA aux Vraies aubaines vend moins cher

Prix en vigueur jusqu'au 12 juin.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

SUPER MARCHÉ ESCOMPTE

JUS DE TOMATES

Libby's
bte 19 on.
19¢

Fesse de jambon

complète
pesanteur moyenne 16 lbs
89¢ lb

Saucisse "Vrac"

Porc et boeuf
Maple Leaf
69¢ lb

Saucissons Bologne

Rég. ou ciré
Maple Leaf
59¢ lb

Filet de Turbot

congelé
(du Japon)
95¢ lb

Sauce B.B.Q. ou Hot Chicken

Gaza
bte 19 on.
29¢

BANANES

muries à point
Dole
19¢ lb

SACS A POUBELLE

Glad
sac 10x26x36
89¢

Essuie-tout White Swan

pqt 2 roul.
79¢

CERISES VARIÉTÉS

Bing
Imp. de Calf.
Canada no. 1
69¢ lb

Crème glacée

A.V.A.
cont. 2 litres
99¢

Maïs frais "sur épi"

Imp. de Floride
Canada no. 1
3/39c

MARGARINE MOLLE

Blanchet
pqt 1 lb
43¢

VOTRE SUPERMARCHÉ ESCOMPTE

aux Vraies aubaines
FILIALE DE PROVIGO

2235 Boul. Casavant, St-Hyacinthe